



**Quotidien**

N° 3540 - jeudi 26 Janvier 2023

Gratis

# Marchés Publics

## Sommaire

- \* **Résultats de dépouillements :** ..... **P. 3 à 40**
  - Résultats provisoires des ministères, institutions et maîtrises d'ouvrages déléguées ..... **P. 4 à 37**
  - Résultats provisoires des régions ..... **P. 38 à 40**
  
- \* **Avis d'Appels d'offres des ministères et institutions :** ..... **P. 41 à 43**
  - Marchés de fournitures et services courants ..... **P. 42 & 43**
  
- \* **Avis d'Appels d'offres des régions :** ..... **P. 44 à 48**
  - Marchés de fournitures et services courants ..... **P. 44 à 47**
  - Marchés de travaux ..... **P. 48**

**La célérité dans la transparence**

## Revue des Marchés Publics

392 Avenue Ho Chi Minh  
01 B.P. 6444 Ouagadougou 01  
Tél. 25 32 46 12 - Fax 25 31 20 25  
E-mail : [infos@dcmef.bf](mailto:infos@dcmef.bf)  
Site web : [www.dgcmef.gov.bf](http://www.dgcmef.gov.bf)

### Directeur de publication

Le Ministre Délégué Chargé du Budget

### Co-directeur de publication

Le Directeur Général du Contrôle  
des Marchés Publics et  
des Engagements Financiers  
Alfred THIOMBIANO

### Directeur de la rédaction

Abdoulaye OUATTARA  
E-mail : [arattaou68@gmail.com](mailto:arattaou68@gmail.com)

### Conception graphique et mise en page

Xavier TAPSOBA  
W. Martial GOUBA  
BENAO/GANOUE Aïssata Marie Rachel  
Salamata OUEDRAOGO/COMPAORE  
Bintou ILBOUDO  
Frédéric Modeste Somwaoga OUEDRAOGO  
François d'Assise BALIMA  
Zoenabo SAWADOGO  
Boinzemwendé Chantal KABORE/YERBANGA  
Wend-Lasida Mahamoudou DIARRA

ISSN 0796 - 5923

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES  
ET DE LA PROSPECTIVE

\*\*\*\*\*  
SECRETARIAT GENERAL  
\*\*\*\*\*

DIRECTION GÉNÉRALE DU CONTRÔLE DES  
MARCHÉS PUBLICS ET DES ENGAGEMENTS  
FINANCIERS.

000328

N°2023-\_\_\_\_/MEFP/SG/DG-CMEF

BURKINA FASO  
\*\*\*\*\*  
Unité-Progress-Justice

Ouagadougou, le 24 JAN 2023

### COMMUNIQUE

En vue de permettre un meilleur accès à la revue des marchés publics dans le contexte difficile actuel, il est porté à la connaissance de l'ensemble des acteurs de la commande publique que depuis le 09 janvier 2023, le quotidien des marchés publics est en accès libre sur les sites web du Ministère de l'Économie des Finances et de la Prospective et de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers aux adresses respectives suivantes : [www.finances.gov.bf](http://www.finances.gov.bf) / [www.dgcmef.gov.bf](http://www.dgcmef.gov.bf).

Le Directeur Général du Contrôle des  
Marchés Publics et des Engagements Financier/.

*Alfred Thiombiano*  
Alfred THIOMBIANO



Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et  
des Engagements Financiers

<http://www.dgcmef.gov.bf>

**RESULTATS PROVISOIRES  
DES MINISTERES, INSTITUTIONS ET  
MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES**

## Résultats provisoires

### MINISTRE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DE LA PROSPECTIVE

Réexamen de la Demande de Prix à commandes N°2022- 0143/MEFP/SG/DMP du 02/12/2022 pour la fourniture de pause-café, pause-déjeuner et location de salles dans le cadre des ateliers de la DDII suite à un recours préalable du 18/01/2023

Financement : Budget de l'État, exercice 2023.

Référence et date de la publication de l'avis : Revue des Marchés Publics N° 3516-3517 du vendredi 23 au lundi 26/12/2022

Nombre de concurrents : huit (08) - Date de dépouillement : 05/01/2023 - Date de réexamen : 19/01/2023

Soumissionnaires	Montants lus (FCFA HTVA)		Montants corrigés (FCFA HTVA)		Montants lus (FCFA TTC)		Montants corrigés (FCFA TTC)		Observations
	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	
<b>LOT 1 : Fourniture de pause-café et déjeuner dans le cadre des ateliers de la DDII à Ouagadougou</b>									
FESTIN DU TERROIR	-	-	-	-	6 999 300	9 332 400	6 999 300	9 332 400	Conforme
KADISS MULTI-SERVICES	5 090 400	6 787 200	5 090 400	6 787 200	-	-	5 599 440	7 465 920	Non conforme -Offre anormalement basse car le montant de la soumission est inférieur au seuil minimum qui est de 7 840 911 M= 9 224 601 1.15M= 10 608 291 0.85M= 7 840 911
LE ROYAUME	5 376 735	7 168 980	-	-	-	-	5 914 409	7 885 878	Conforme
TINEPRO	5 435 820	7 247 760	5 435 820	7 247 760	-	-	5 979 402	7 972 536	Conforme
INTER NEGOCES	-	-	-	-	5 999 400	7 999 200	5 999 400	7 999 200	Conforme
GOLDEN RESTAURENT	-	-	-	-	5 899 410	7 865 880	5 899 410	7 865 880	Conforme
ETABLISSEMENT LA GRACE DIVINE	-	-	-	-	5 939 406	7 919 208	5 939 406	7 919 208	Conforme
<b>LOT 2 : Fourniture de pause-café, pause-café renforcée et location de salles dans le cadre des ateliers de la DDII à Koudougou</b>									
ENTREPRISE IDA	5 517 000	7 316 000	5 517 000	7 316 000	-	-	6 251 100	8 287 600	Conforme
FESTIN DU TERROIR	-	-	-	-	7 320 500	9 707 500	7 540 900	9 997 500	Conforme Erreur sur le taux de la TVA appliquée à la location de salle 10% au lieu de 18% entraînant une correction des montants minimum et maximum avec respectivement une variation de 3,01% et 2,98%
KADISS MULTI-SERVICES	4 995 000	6 610 000	4 995 000	6 610 000	-	-	5 722 500	7 571 000	Non conforme -Offre anormalement basse car le montant de la soumission est inférieur au seuil minimum qui est de 7 960 438 M=9 365 803 1.15M= 10 770 004 0.85M= 7 960 438
INTER NEGOCES	-	-	-	-	5 989 600	7 923 200	5 989 600	7 923 200	Non conforme -Offre anormalement basse car le montant de la soumission est inférieur au seuil minimum qui est de 7 960 438 M=9 365 803 1.15M= 10 770 004 0.85M= 7 960 438
GOLDEN RESTAURENT	-	-	-	-	6 358 000	8 454 600	6 452 240	8 578 600	Conforme Erreur sur le taux de la TVA appliquée à la location de salle 10% au lieu de 18% entraînant une correction des montants minimum et maximum avec respectivement une variation de 1,48% et 1,46%
ETABLISSEMENT LA GRACE DIVINE	-	-	-	-	6 128 264	8 124 920	6 128 264	8 124 920	Conforme
<b>ATTRIBUTAIRES</b>	<p><b>Au lot 1 : GOLDEN RESTAURANT pour un montant minimum de six millions cent vingt-huit mille deux cent soixante-quatre (6 128 264) FCFA TTC et montant maximum de huit millions neuf cent quatre-vingt-huit mille six cent cinquante (8 988 650) FCFA TTC avec une augmentation de cent soixante-treize (173) tasses aux items 1 et 2 et cent soixante-treize (173) plats à l'item 3. Le montant de l'augmentation est d'un million cent vingt-deux mille sept cent soixante-dix (1 122 770) FCFA TTC soit une variation de 14,27%. Le délai d'exécution est de sept (07) jours par commande.</b></p> <p><b>Au lot 2 : ETABLISSEMENT LA GRACE DIVINE pour un montant minimum de six millions huit cent quatre-vingt-dix-neuf mille quatre cent dix (6 899 410) FCFA TTC et montant maximum de neuf millions trois cent trente-six mille six cent quatre-vingts (9 336 680) FCFA TTC avec une augmentation de deux cent soixante-dix (270) tasses aux items 1 et 2. Le montant de l'augmentation est d'un million deux cent onze mille sept cent soixante (1 211 760) FCFA TTC soit une variation de 14,91%. Le délai d'exécution est de sept (07) jours par commande.</b></p>								

## Résultats provisoires

### ECOLE NORMALE SUPERIEURE

#### RECTIFICATIVE

Fiche de synthèse de la publication des résultats parus dans le quotidien des marchés publics N° 3531 du vendredi 13 janvier 2023 à la page 9 portant sur l'attributaire du lot 1.

**Suivant l'extrait de décision N°2023-L0033/ARCOP/ORD du 20/01/2023.**

Résultats provisoires DEMANDE DE PRIX N°2022-008/MESRI/SG/ENS/DG/SG/PRM du 22 novembre 2022 par anticipation pour l'entretien et le nettoyage des bâtiments administratifs, Pédagogiques, des espaces, des toilettes internes, externes, curage des caniveaux et les vidanges des fosses septiques de l'École Normale Supérieure (ENS) - Financement : Budget de l'ENS gestion 2023

Convocation de la CAM : Lettre N° 2022-007/MESRI/SG/ENS/DG/SG/PRM du 01/12/2022 -

Références de publication : Le Quotidien des marchés publics N°3495 du jeudi 24 novembre 2022, Page 13.

#### Lot 1 : Entretien et nettoyage de bâtiments administratifs, pédagogiques et des espaces au profit de l'École Normale Supérieure (Koudougou et annexes)

N°	Soumissionnaires	a) Prix de l'offre lus Publiquement <sup>1</sup>				b) Prix de l'offre corrigé/rabais inclus <sup>1</sup>				Observations	Rang
		HT		TTC		HT		TTC			
		MIN	MAX	MIN	MAX	MIN	MAX	MIN	MAX		
01	ENTREPRISE SANGARE NAZI DOMINGO (ESANAD)	1 640 783 (1 mois)	13 126 267 (8 mois)	1 936 124 (1 mois)	15 488 995 (8 mois)	1 640 783 (1 mois)	19 689 400 (12 mois)	1 936 124 (1 mois)	23 233 492 (12 mois)	Hors enveloppe Non conforme	Non classé
02	TGI-INTERNATIONAL	1 083 323 (1 mois) 4 333 292 (4 mois)	8 666 584 (8 mois)	-	-	1 084 525 (1 mois)	13 014 300 (12 mois)	1 279 740 (1 mois)	15 356 874 (12 mois)	-Erreur de calcul à l'item 7 du I : 62 x 1/3 x 800 x 1 = 16 533 au lieu de 62 x 1/3 x 800 x 1 = 16 368 -Erreur de calcul à l'item 12 du I : 200 x 1/6 x 600 x 1 = 20 000 au lieu de 200 x 1/6 x 600 x 1 = 19 200 -Erreur de calcul à l'item 7 du II : 62 x 1/3 x 500 x 1 = 10 333 au lieu de 62 x 1/3 x 500 x 1 = 10 230 -Erreur de calcul à l'item 12 du II : 30 x 1/6 x 500 x 1 = 2 500 au lieu de 0 x 1/6 x 500 x 1 = 2 400 -Erreur de calcul à l'item 4 du III : 5 x 1/6 x 1000 x 1 = 833 au lieu de 5 x 1/6 x 1000 x 1 = 800 Taux de variation +0,11% < 15 % Conforme	3 <sup>ème</sup>
03	JUNA	-	-	1 216 167	14 594 004	1 030 650 (1 mois)	12 367 800 (12 mois)	1 216 167 (1 mois)	14 594 004 (12 mois)	Offre anormalement basse (Borne inférieure : 14 616 115) Non conforme	Non classé
04	B.C.S. SARL	1 514 267 (1 mois)	-	1 786 835 (1 mois)	-					-Absence de technicien de surface Non conforme	Non classé
05	ENTREPRISE NEER YANGDA	4 036 080	8 072 160	-	-	1 011 020 (1 mois)	12 132 240 (12 mois)	1 193 004 (1 mois)	14 316 043 (12 mois)	-Erreur de calcul à l'item 12 du II : 30 x 1/6 x 10 000 x 1 = 50 000 au lieu de 30 x 1/6 x 10 000 x 1 = 48 000 Taux de variation + 0,20% < 15 % Offre anormalement basse (Borne inférieure : 14	Non classé

## Résultats provisoires

										616 115) Non conforme	
06	ETOILE MULTI SERVICE	6 217 360	12 434 720	-	-	1 554 340 (1 mois)	18 652 080 (12 mois)	1 834 121 (1 mois)	22 009 454 (12 mois)	Hors enveloppe Non conforme	Non classé
07	YIKORE INTERNATIONALE	6 184 027	12 368 053	-	-	1 546 007 (1 mois)	18 552 080 (12 mois)	1 824 288 (1 mois)	21 891 454 (12 mois)	Hors enveloppe Non conforme	Non classé
08	ENTEPRISE MULTI-PRESTA (EMP) SARL	-	-	7 343 968	14 687 935	1 555 925 (1 mois)	18 671 104 (12 mois)	1 835 992 (1 mois)	22 031 903 (12 mois)	Hors enveloppe Non conforme	Non classé
09	S.M.A.N SERVICES	6 233 107	12 466 213	-	-	1 558 277 (1 mois)	18 699 320 (12 mois)	1 838 766 (1 mois)	22 065 198 (12 mois)	Hors enveloppe Non conforme	Non classé
10	BASYIRE SERVICES	1 046 388	12 556 660	-	-	1 038 888 (1 mois)	12 466 660 (12 mois)	1 225 888 (1 mois)	14 710 659 (12 mois)	-Erreur sur la moyenne de jour par mois à l'item 13 du II : 4 proposés au lieu de 1 demandé Taux de variation - 0,72% < 15 % Conforme	1 <sup>er</sup>
11	BETI SERVICES	1 051 191	12 614 292	-	-	20 624 235 (1 mois)	247 490 820 (12 mois)	24 336 597 (1 mois)	292 039 168 (12 mois)	-Erreur sur la quantité à l'item 13 du II : 4 proposés au lieu de 1 demandé -Erreur sur le bordereau des prix unitaires à l'item 11 du II : différence entre le montant en lettre (quatre-vingt-dix-huit mille virgule huit) et le montant en chiffre (98,08) Taux de variation +1 861,99% > 15 % Non conforme	Non classé
12	BAPOUGOUNI PRESTATIONS & SERVICES-BTP	1 152 000	13 824 000	-	-	3 306 543 (1 mois)	39 678 520 (12 mois)	3 901 721 (1 mois)	46 820 654 (12 mois)	-Erreur sur la quantité à l'item 7 du I : 1 proposés au lieu de 1/3 demandé -Erreur sur la quantité à l'item 12 du I : 2 proposés au lieu de 1/6 demandé -Erreur sur la quantité à l'item 4 du II : 1 proposé au lieu de 20 demandés -Erreur sur la quantité à l'item 7 du II : 1 proposé au lieu de 1/3 demandé -Erreur sur la quantité à l'item 12 du II : 1 proposé au lieu de 1/3 demandé -Erreur sur la quantité à l'item 4 du III : 2 proposé au lieu de 1/6 demandé Taux de variation +187,02% > 15 % Non conforme	Non classé

## Résultats provisoires

13	HOPE MULTI SERVICE	-	-	1 251 739	15 020 868					-Agent de propreté 29 proposés au lieu de 30 demandés Non conforme	Non classé
14	PRES-NET-SERVICE-PLUS	-	-	1 276 483	15 317 792	1 081 765 (1 mois)	12 981 180 (12 mois)	1 276 483 (1 mois)	15 317 792 (12 mois)	Conforme	2 <sup>ème</sup>
15	COMPAGNIE D'ENTRETIEN ET DE NETTOYAGE (GEN)	-	-	460 101 (1 mois) 1 840 406 (4mois)	14 723 247 (8 mois)	389 917 (1 mois)	4 678 998 (12 mois)	460 101 (1 mois)	5 521 218 (12 mois)	Erreur de calcul sur le maximum : 1 840 406 x 2 = 3 680 812 au lieu de 1 840 406 x 8 = 14 723 247 Taux de variation - 74,99% > 15 % sur le maximum Non conforme	Non classé
16	HANY'S SERVICES	-	-	1 225 243	14 702 918	1 030 842 (1 mois)	12 370 100 (12 mois)	1 216 393 (1 mois)	14 596 718 (12 mois)	Erreur sur la quantité à l'item 13 du II : 4 proposés au lieu de 1 demandé Taux de variation -0,72% < 15 % Offre anormalement basse (Borne inférieure : 14 616 115) Non conforme	Non classé
<b>Attributaire</b>		<p><b>BASYIRE SERVICES : pour un montant minimum d'un million trente-huit mille huit cent quatre-vingt-huit (1 038 888) francs CFA HTVA soit un million deux cent vingt-cinq mille huit cent quatre-vingt-huit (1 225 888) francs CFA TTC et un montant maximum de douze millions quatre cent soixante-six mille six cent soixante (12 466 660) franc CFA HTVA soit quatorze millions sept cent dix mille six cent cinquante-neuf (14 710 659) francs CFA TTC avec un délai minimum d'un (01) mois et un délai maximum de douze (12) mois de prestation. La validité de l'offre est l'année budgétaire 2023 pour le lot 1 ;</b></p>									
<b>Lot 2 : Entretien et nettoyage de bâtiments administratifs, pédagogiques et des espaces au profit de l'École Normale Supérieure (Ouagadougou)</b>											
N°	Soumissionnaire s	a) Prix de l'offre lus Publiquement <sup>1</sup>				b) Prix de l'offre corrigé/rabais inclus <sup>1</sup>				Observations	Rang
		HT		TTC		HT		TTC			
		MIN	MAX	MIN	MAX	MIN	MAX	MIN	MAX		
01	<b>ENTREPRISE SANGARE NAZI DOMINGO (ESANAD)</b>	1 153 645 (1 mois) 4 614 580 (4 mois)	9 229 160 (8 mois)	1 361 301 (1 mois) 5 445 204 (4 mois)	10 890 409 (8 mois)	1 150 428 (1 mois)	13 805 140 (12 mois)	1 357 505 (1 mois)	16 290 065 (12 mois)	-Erreur sur la quantité à l'item 10 du I : 230 proposés au lieu de 320 demandés, -Erreur sur la moyenne de jour par mois à l'item 19 du III : 1 proposé au lieu de 1/6 demandé <b>Taux de variation - 0,28% &lt; 15 % Conforme</b>	4 <sup>ème</sup>
02	<b>JUNA</b>	-	-	1 268 002	15 216 029	1 098 578 (1 mois)	13 182 940 (12 mois)	<b>1 296 322 (1 mois)</b>	15 555 869 (12 mois)	Erreur sur le bordereau des prix unitaires à l'item 3 du I : différence entre le montant en lettre (dix -huit) et le montant en chiffre (10), Erreur sur le bordereau des prix unitaires à l'item 10 du I : différence entre le montant en lettre (vingt-cinq) et le montant en chiffre (20)	1 <sup>er</sup>

## Résultats provisoires

03	B.C.S. SARL	1 602 969 (1 mois)	-	1 891 503 (1 mois)	-							<b>Taux de variation +2,23% &lt; 15 % Conforme</b> -Absence de technicien de surface, -Agent de propreté 33 proposé au lieu de 35 demandés <b>Non conforme</b>	<b>Non classé</b>
04	ENTREPRISE NEER YANGDA	4 230 720	8 561 440	-	-	1 052 220 (1 mois)	12 626 640 (12 mois)	<b>1 241 620</b> (1 mois)	14 899 435 (12 mois)			-Erreur de calcul à l'item 7 du I : $117 \times 1/3 \times 1\,000 \times 1 = 39\,000$ au lieu de $117 \times 1/3 \times 1\,000 \times 1 = 38\,610$ ; -Erreur de calcul à l'item 6 du II : $130 \times 1/3 \times 500 \times 1 = 21\,667$ au lieu de $130 \times 1/3 \times 500 \times 1 = 21\,450$ ; -Erreur de calcul à l'item 9 du II : $10\,000 \times 1/6 \times 10 \times 1 = 16\,667$ au lieu de $10\,000 \times 1/6 \times 10 \times 1 = 16\,000$ ; -Erreur de calcul à l'item 18 du III : $1 \times 1/6 \times 100\,000 \times 1 = 16\,667$ au lieu de $1 \times 1/6 \times 100\,000 \times 1 = 16\,000$ ; -Erreur de calcul à l'item 19 du III : $1 \times 1/6 \times 100\,000 \times 1 = 16\,667$ au lieu de $1 \times 1/6 \times 100\,000 \times 1 = 16\,000$ ; -Erreur de calcul à l'item 3 du IV : $30 \times 1/3 \times 2\,000 \times 1 = 20\,000$ au lieu de $30 \times 1/3 \times 2\,000 \times 1 = 19\,800$ ; -Erreur de calcul à l'item 4 du IV : $30 \times 1/6 \times 10\,000 \times 1 = 50\,000$ au lieu de $30 \times 1/6 \times 10\,000 \times 1 = 48\,000$ ; -Erreur sur le bordereau des prix unitaires à l'Item 5 du IV : différence entre le montant en lettre (deux mille) et le montant en chiffre (2 500) ; <b>Taux de variation - 0,52% &lt; 15 % Offre anormalement basse (Borne inférieure :</b>	<b>Non classé</b>

## Résultats provisoires

										<b>15 510 872)</b> <b>Non conforme</b>	
05	<b>ETOILE MULTI SERVICE</b>	6 320 713	12 641 4 27	-	-	1 515 798 (1 mois)	18 189 580 (12 mois)	<b>1 788 642</b> (1 mois)	21 463 704 (12 mois)	-Erreur sur la quantité à l'item 3 du III : 200 proposés au lieu de 71 demandés -Erreur sur la moyenne de jour par mois à l'item 1 du IV : 20 proposé au lieu de 4 demandés <b>Taux de variation - 4,07% &lt; 15 %</b> <b>Hors enveloppe</b> <b>Non conforme</b>	<b>Non classé</b>
06	<b>YIKORE INTERNATIONAL</b>	6 462 313	12 924 627	-	-	1 532 318 (1 mois)	18 387 820 (12 mois)	<b>1 808 136</b> (1 mois)	21 697 628 (12 mois)	-Erreur sur la quantité à l'item 3 du III : 200 proposés au lieu de 71 demandés -Erreur sur la moyenne de jour par mois à l'item 1 du IV : 20 proposés au lieu de 4 demandés <b>Taux de variation - 5,15% &lt; 15 %</b> <b>Hors enveloppe</b> <b>Non conforme</b>	<b>Non classé</b>
07	<b>ENTEPRISE MULTI-PRESTA (EMP) SARL</b>	-	-	7 637 998	15 275 997	1 598 915 (1 mois)	19 186 980 (12 mois)	<b>1 886 720</b> (1 mois)	22 640 636 (12 mois)	-Erreur sur le bordereau des prix unitaires à l'Item 7 du I : différence entre le montant en lettre (Cinq) et le montant en chiffre (500) <b>Taux de variation - 1,19% &lt; 15 %</b> <b>Hors enveloppe</b> <b>Non conforme</b>	<b>Non classé</b>
08	<b>S.M.A.N SERVICES</b>	6 488 360	12 976 720	-	-	1 597 007 (1 mois)	19 164 084 (12 mois)	<b>1 884 468</b> (1 mois)	22 613 619 (12 mois)	-Erreur sur le bordereau des prix unitaires à l'Item 7 du I : différence entre le montant en lettre (trois) et le montant en chiffre (300) <b>Taux de variation - 1,55% &lt; 15 %</b> <b>Hors enveloppe</b> <b>Non conforme</b>	<b>Non classé</b>
09	<b>BASYIRE SERVICES</b>	1 091 068	13 092 820	-	-	1 214 713 (1 mois)	14 576 560 (12 mois)	<b>1 433 362</b> (1 mois)	17 200 341 (12 mois)	-Différence entre les Prix unitaire trente (30) sur le Bordereaux des prix unitaires et 40 sur le Bordereaux des quantités et des prix à l'item I-3 ; -Différence entre les Prix unitaire trente (30) sur le Bordereaux des prix unitaires et 40 sur le Bordereaux des	<b>6ème</b>





## Résultats provisoires

											<p>proposé au lieu de 20 demandés ; -Erreur à l'item 6 du II : la moyenne de jour par mois, 1 proposé au lieu de 1/3 demandés ; -Erreur à l'item 9 du II : la moyenne de jour par mois, 1 proposé au lieu de 1/6 demandés ; -Erreur à l'item 18 du III : la moyenne de jour par mois, 1 proposé au lieu de 1/6 demandés ; -Erreur à l'item 19 du III : la moyenne de jour par mois, 1 proposé au lieu de 1/6 demandés ; -Erreur à l'item 3 du IV : la moyenne de jour par mois, 4 proposés au lieu de 1/3 demandés ; -Erreur à l'item 4 du IV : la moyenne de jour par mois, 2 proposés au lieu de 1/6 demandés ; -Erreur à l'item 5 du IV : la moyenne de jour par mois, 2 proposés au lieu de 1/6 demandés ; <b>Taux de variation +18,25% &gt; 15 %</b> <b>Non conforme</b></p>	
12	<b>PRES-NET-SERVICE-PLUS</b>	-	-	1 326 597	15 919 163	1 124 235 (1 mois)	13 490 816 (12 mois)	<b>1 326 597</b> (1 mois)	15 919 163 (12 mois)	<b>Conforme</b>	<b>2ème</b>	
13	<b>HANY'S SERVICES</b>	-	-	1 277 006	15 324 070	1 200 408 (1 mois)	14 404 900 (12 mois)	<b>1 416 482</b> (1 mois)	16 997 782 (12 mois)	-Erreur à l'item 11 du I : la moyenne de jour par mois 1 proposé au lieu de 4 demandés <b>Taux de variation +10,92% &lt; 15 %</b> <b>Conforme</b>	<b>5ème</b>	
<b>Attributaire</b>		<p><b>JUNA : pour un montant minimum de un million quatre-vingt-dix-huit mille cinq cent soixante-dix-huit(1 098 578) francs CFA HTVA soit un million deux cent quatre-vingt-seize mille trois cent -vingt-deux (1 296 322) francs CFA TTC et un montant maximum de treize millions cent quatre-vingt-deux mille neuf cent quarante (13 182 940) francs CFA HTVA soit quinze millions cinq cent cinquante-cinq mille huit cent soixante-neuf (15 555 869) francs CFA TTC avec un délai minimum d'un (01) mois et un délai maximum de douze (12) mois de prestation. La validité de l'offre est l'année budgétaire 2023 pour le lot 2 ;</b></p>										
<b>Lot 3 : Nettoyage des toilettes internes, externes, curage des caniveaux et vidange des fosses septiques de l'Ecole Normales Supérieure (Koudougou, Ouagadougou)</b>												
<b>N°</b>	<b>Soumissionnaires</b>	<b>a) Prix de l'offre lus Publiquement <sup>1</sup></b>					<b>b) Prix de l'offre corrigé/rabais inclus <sup>1</sup></b>			<b>Observations</b>	<b>Rang</b>	

## Résultats provisoires

		HT		TTC		HT		TTC			
		MIN	MAX	MIN	MAX	MIN	MAX	MIN	MAX		
01	ENTREPRISE SANGARE NAZI DOMINGO (ESANAD)	338 617 (1 mois) 1 354 467 (4 mois)	2 708 933 (8 mois)	399 568 (1 mois) 1 598 271 (4 mois)	3 196 541 (8 mois)	338 617	4 063 400	399 568	4 794 812	Offre anormalement basse (Borne inférieure : 7 053 642) Non conforme	Non classé
02	JUNA	-	-	2 065 983	8 263 933	1 750 833	21 010 000	2 065 983	24 791 800	-Erreur de calcul sur le maximum : 2 065 983 x 12 = 24 791 800 au lieu de 2 065 983 x 4 = 8 263 933 Taux de variation +200% > 15 % sur le maximum Hors enveloppe Non conforme	Non classé
03	B.C.S. SARL	848 200 (1 mois)	-	1 000 876 (1 mois)	-	854 367	10 252 400	1 008 153	12 097 832	-Erreur de calcul à l'item 5 du I : 90 x 1/6 x 5 000 x 1 = 75 000 au lieu de 90 x 1/6 x 5 000 x 1 = 72 000 -Erreur de calcul à l'item 5 du II : 120 x 1/3 x 5 000 x 1 = 200 000 au lieu de 120 x 1/3 x 5 000 x 1 = 198 000 -Erreur de calcul à l'item 6 du II : 70 x 1/3 x 5 000 X 1 = 116 667 au lieu de 70 x 1/3 x 5 000 X 1 = 115 500 Taux de variation +0,72% < 15 % Hors enveloppe Non conforme	Non classé
04	ETOILE MULTI SERVICE	3 453 333	6 906 667	-	-	863 333	10 360 000	1 018 733	12 224 800	Hors enveloppe Non conforme	Non classé
05	YIKORE INTERNATIONAL	3 553 333	7 106 667	-	-	888 333	10 660 000	1 048 233	12 578 800	Hors enveloppe Non conforme	Non classé

**- Lot 3 : infructueux**

## Résultats provisoires

### MINISTERE DE LA SANTE ET DE L'HYGIENE PUBLIQUE

SYNTHESE DES TRAVAUX DE LA CAM RELATIFS AU REEXAMEN DES OFFRES DANS LE CADRE DU DOSSIER DE DEMANDE DE PRIX A COMMANDE N°2023-001/MSHP/SG/DMP DU 12/12/2022 POUR LE GARDIENNAGE ET LA SECURITE DES STRUCTURES DE L'EX-TRYPANO ET DU CENTRE DE CANCEROLOGIE DE TENGANDOGO AU PROFIT DU MINISTERE DE LA SANTE ET DE L'HYGIENE PUBLIQUE, SUIVANT décision n°2023-L0032/ARCOP/ORD du 18/01/2023 de l'Autorité de Régulation de la Commande Publique (ARCOP).  
(à ordre de commande)

**Publication** : Revue des marchés publics n° 3511 du 16 Décembre 2022 ;

**Financement** : Budget de l'Etat - Exercice 2023 ;

**Date réexamen des offres et de délibération** : 23/01/2023 ;

**Référence de la convocation de la Commission d'Attribution des Marchés (CAM) pour le réexamen** :

Lettre N° 2023-0054/MSHP/SG/DMP du 19/01/2023.

Nom des soumissionnaires	Montants lus (F CFA)				Montants corrigés (F CFA)				Conformité aux seuils des bornes inférieure et supérieure soit $\leq 39\,332\,987$ et $\geq 29\,072\,208$ en TTC	Coût mensuel proposé de la prestation par vigile (= montant mini HTVA / 59 vigiles)	Observations
	HTVA Minimum	HTVA Maximum	TTC Minimum	TTC Maximum	HTVA Minimum	HTVA Maximum	TTC Minimum	TTC Maximum			
CERCLE DE SECURITE			2 699 250	32 840 875	2 212 500	26 918 750	2 610 750	31 764 125	Conforme	37 500	-Erreur de calcul au niveau des items 16, 17, 20, 21 et 22 et erreur de sommation du montant total maximum de l'offre financière, d'où un total maximum TTC de 31 764 125 francs CFA corrigé au lieu de 32 840 875 francs CFA lu, entraînant une variation de - 3,28%. - Erreur de sommation du montant total minimum TTC, soit 2 610 750 francs CFA corrigé au lieu de 2 699 250 francs CFA lu, entraînant une variation de - 3,28%. - Non-respect du salaire minimum mensuel de base des vigiles qui est de 40 906 francs CFA conformément au décret n°2012-633/PRES/PM/MEF/MFPTSS du 24/07/2012 et tel que recommandé par la décision n°2023-L0032/ARCOP/ORD du 18/01/2023 de l'Autorité de Régulation de la Commande Publique (ARCOP). <b>Non Conforme</b>

## Résultats provisoires

SUPER VIGILE PANG LA WENDE	2 039 000	24 468 000	-	-	-	-	-	-	Non évalué	Non évalué	Attestation de formation des deux superviseurs délivrées par une structure non homologuée. <b>Non conforme</b>
S. G. PR. S	-	-	2 809 167	34 178 199	2 380 650	28 964 575	-	-	<b>Conforme</b>	40 350	- Non-respect du salaire minimum mensuel de base des vigiles qui est de 40 906 francs CFA conformément au décret n°2012-633/PRES/PM/ME F/MFPTSS du 24/07/2012 et tel que recommandé par la décision n°2023-L0032/ARCOP/ORD du 18/01/2023 de l'Autorité de Régulation de la Commande Publique (ARCOP). <b>Non Conforme</b>
MAXIMUM PROTECTION	-	-	2 823 288	34 350 000	2 392 616.65	29 110 169.3	-	-	<b>Conforme</b>	40 553	Non-respect du salaire minimum mensuel de base des vigiles qui est de 40 906 francs CFA conformément au décret n°2012-633/PRES/PM/ME F/MFPTSS du 24/07/2012 et tel que recommandé par la décision n°2023-L0032/ARCOP/ORD du 18/01/2023 de l'Autorité de Régulation de la Commande Publique (ARCOP). <b>Non Conforme</b>
OMNI SERVICES	2 392 616.67	29 110 169.5	-	-	2 392 616.67	29 110 169.5	-	-	<b>Conforme</b>	40 553	Non-respect du salaire minimum mensuel de base des vigiles qui est de 40 906 francs CFA conformément au décret n°2012-633/PRES/PM/ME F/MFPTSS du 24/07/2012 et tel que recommandé par la décision n°2023-L0032/ARCOP/ORD du 18/01/2023 de l'Autorité de Régulation de la Commande Publique (ARCOP). <b>Non Conforme</b>

## Résultats provisoires

GPS SERVICES	-	-	2 652 522	32 272 351	2 247 900	27 349 450	-	-	<b>Conforme</b>	38 100	Non-respect du salaire minimum mensuel de base des vigiles qui est de 40 906 francs CFA conformément au décret n°2012-633/PRES/PM/ME F/MFPTSS du 24/07/2012 et tel que recommandé par la décision n°2023-L0032/ARCOP/ORD du 18/01/2023 de l'Autorité de Régulation de la Commande Publique (ARCOP). Non Conforme
SO.SE.REF	2 413 448	29 363 632	-	-	2 413 448	29 363 632	-	-	<b>Conforme</b>	40 906	<b>Conforme</b>
GPS BURKINA	-	-	2 819 999	34 309 993	2 389 830	29 076 265	-	-	<b>Conforme</b>	40 506	Non-respect du salaire minimum mensuel de base des vigiles qui est de 40 906 francs CFA conformément au décret n°2012-633/PRES/PM/ME F/MFPTSS du 24/07/2012 et tel que recommandé par la décision n°2023-L0032/ARCOP/ORD du 18/01/2023 de l'Autorité de Régulation de la Commande Publique (ARCOP). Non Conforme
YIDOUI SERVICES	-	-	2 809 167	34 178 199	2 380 650	28 964 575	-	-	<b>Conforme</b>	40 350	Non-respect du salaire minimum mensuel de base des vigiles qui est de 40 906 francs CFA conformément au décret n°2012-633/PRES/PM/ME F/MFPTSS du 24/07/2012 et tel que recommandé par la décision n°2023-L0032/ARCOP/ORD du 18/01/2023 de l'Autorité de Régulation de la Commande Publique (ARCOP). Non Conforme
Attributaire	<b>SO SE REF</b> , pour un montant minimum de deux millions quatre cent treize mille quatre cent quarante-huit (2 413 448) francs CFA HTVA, soit un montant maximum HTVA de vingt-neuf millions trois cent soixante-trois mille six cent trente-deux (29 363 632) francs CFA, avec un délai d'exécution de trente (30) jours par ordre de commande et un délai de validité du contrat correspondant à l'exercice budgétaire 2023.										

## Résultats provisoires

### ECOLE NATIONALE DE SANTE PUBLIQUE

Avis d'appel d'offre ouvert accéléré à commande N°2023-03/MSHP/SG/ENSP/DG/DMP

Quotidien n°3521 du 30 /12/2022. Financement : Budget ENSP, Exercice 2023

Référence de la convocation de la commission d'attribution des marchés : Lettre N° 2023-0004/MSHP/SG/DMP du 19/01/2023

Date de dépouillement : 13/01/2023 ; Nombre de plis : 09 ; Date de délibération : 20/01/2023.

#### PRESTATION DE PAUSE-CAFE ET DEJEUNER AU PROFIT DE L'ENSP

#### LOT 1: la prestation de service de pause-café et déjeuner pour l'ENSP de Ouagadougou (DG, DRO, DFSSS), Manga.

Soumissionnaires	Montant minimum en HTVA		Montant maximum en HTVA		Montant minimum en TTC		Montant maximum en TTC		Observations	Rang
	Lu	Corrigé	Lu	Corrigé	Lu	Corrigé	Lu	Corrigé		
E M P Sarl	-	23 230 950	-	41 109 500	25 554 045	25 554 045	42 220 450	45 220 450	conforme Anormalement basse car la proposition financière n'est pas dans l'intervalle [46 369 957----62 735 825]	-
WOURE SERVICES (RESTAURANT)	-	24 729 150	-	43 774 440	27 202 065	27 202 065	48 151 884	48 151 884	Conforme	4 <sup>ème</sup>
ETABLISSEMENT LA GRACE DIVINE	-	23 817 500	-	42 188 820	26 199 250	26 199 250	46 407 702	46 407 702	conforme	1 <sup>er</sup>
RAYAN SERVICES	-	24 211 250	-	42 912 000	26 632 375	26 632 375	47 203 200	47 203 200	conforme	3 <sup>ème</sup>
FASO SERVICES ET FOURNITURES SARL	-	27 760 000	-	49 332 800	30 536 000	30 536 000	54 266 080	54 266 080	conforme	6 <sup>ème</sup>
PRESTIGE RESTO ET SERVICE TRAITEUR	-	25 320 000	-	44 790 000	27 852 000	27 852 000	49 269 000	49 269 000	conforme	5 <sup>ème</sup>
JODIS	-	23 955 000	-	43 244 000	26 350 500	26 350 500	47 568 400	47 568 400	conforme	2 <sup>ème</sup>

**Attributaire** ETABLISSEMENT LA GRACE DIVINE pour un montant minimum toutes taxes comprises de **Vingt-six millions cent quatre-vingt-dix-neuf mille deux cent cinquante (26 199 250) francs CFA** et un montant maximum toutes taxes comprises de **Quarante-six millions quatre cent sept mille sept cent deux (46 407 702) francs CFA** avec comme délai d'exécution l'année budgétaire 2023.

#### LOT 2: La prestation de service de pause-café et déjeuner pour l'ENSP de Bobo Dioulasso, Banfora et de Gaoua.

Soumissionnaires	Montant minimum en HTVA		Montant maximum en HTVA		Montant minimum en TTC		Montant maximum en TTC		Observations	Rang
	Lu	Corrigé	Lu	Corrigé	Lu	Corrigé	Lu	Corrigé		
PRESTIGE RESTO ET SERVICE TRAITEUR	-	3 230 000	-	6 460 000	3 553 000	3 553 000	7 106 000	7 106 000	conforme	1 <sup>er</sup>
ESPACE MORENE YI WOREGA	3 481 500	3 165 000	6 963 000	6 330 000	-	3 481 500	-	6 963 000	conforme Montant mentionné sur la lettre de soumission diffère de celui figurant sur le devis estimatif	-

**Attributaire** PRESTIGE RESTO ET SERVICE TRAITEUR : pour un montant minimum toutes taxes comprises de **Trois millions cinq cent cinquante-trois mille (3 553 000) francs CFA** et un montant maximum toutes taxes comprises de **Sept millions cent six mille (7 106 000) francs CFA** avec comme délai d'exécution l'année budgétaire 2023.

#### LOT 3: La prestation de service de pause-café et déjeuner pour l'ENSP de Koudougou et Dédougou.

Soumissionnaires	Montant minimum en HTVA		Montant maximum en HTVA		Montant minimum en TTC		Montant maximum en TTC		Observations	Rang
	Lu	Corrigé	Lu	Corrigé	Lu	Corrigé	Lu	Corrigé		
WOURE SERVICES (RESTAURANT)	-	4 498 000	-	6 747 000	4 947 800	4 947 800	7 421 700	7 421 700	Conforme	2 <sup>ème</sup>
ETABLISSEMENT LA GRACE DIVINE	-	4 042 000	-	6 063 000	4 446 200	4 446 200	6 669 300	6 669 300	conforme	1 <sup>er</sup>
PRESTIGE RESTO ET SERVICE TRAITEUR	-	3 900 000	-	5 850 000	4 290 000	4 290 000	6 435 000	6 435 000	conforme Anormalement basse car la proposition	-

## Résultats provisoires

									financière n'est pas dans l'intervalle [6 535 650---8 842 350]	
ESPACE MORENE YI WOREGA	3 820 000	3 820 000	5 730 000	5 730 000	-	4 202 000	-	6 303 000	conforme Anormalement basse car la proposition financière n'est pas dans l'intervalle [6 535 650---8 842 350]	-
SYMBIOSE	4 490 000	4 490 000	6 735 000	6 735 000	-	4 939 000	-	7 408 500	Non Conforme : Offre financière non exhaustive (absence de devis estimatif et quantitatif) Pièces administratives incomplètes (absence d'A.S.F)	-
Attributaire	ETABLISSEMENT LA GRACE DIVINE : pour un montant minimum toutes taxes comprises de Quatre millions quatre cent quarante-six mille deux cents (4 446 200) francs CFA et un montant maximum toutes taxes comprises de Six millions six cent soixante-neuf mille trois cents (6 669 300) francs CFA avec comme délai d'exécution l'année budgétaire 2023.									
LOT 4: La prestation de service de pause-café et déjeuner pour l'ENSP de Kaya, Ziniaré et de Dori.										
Soumissionnaires	Montant minimum en HTVA		Montant maximum en HTVA		Montant minimum en TTC		Montant maximum en TTC		Observations	Rang
	Lu	Corrigé	Lu	Corrigé	Lu	Corrigé	Lu	Corrigé		
WOURE SERVICES (RESTAURANT)	-	3 143 000	-	4 939 000	3 457 300	3 457 300	5 432 900	5 432 900	Conforme	1 <sup>er</sup>
LA SYMBIOSE	2 750 000	2 750 000	4 375 000	4 375 000	-	3 025 000	-	4 812 500	Non Conforme : Offre financière non exhaustive (absence de devis estimatif et quantitatif) Pièces administratives incomplètes (absence d'A.S.F)	-
Attributaire	WOURE SERVICES (RESTAURANT) : pour un montant minimum toutes taxes comprises de Trois millions quatre cent cinquante-sept mille trois cents (3 457 300) francs CFA et un montant maximum toutes taxes comprises de Cinq millions quatre cent trente-deux mille neuf cents (5 432 900) francs CFA avec comme délai d'exécution l'année budgétaire 2023.									
LOT 5: La prestation de service de pause-café et déjeuner pour l'ENSP de Fada N'Gourma.										
Soumissionnaires	Montant minimum en HTVA		Montant maximum en HTVA		Montant minimum en TTC		Montant maximum en TTC		Observations	Rang
	Lu	Corrigé	Lu	Corrigé	Lu	Corrigé	Lu	Corrigé		
WOURE SERVICES (RESTAURANT)	-	1 350 000	-	3 150 000	1 485 000	1 485 000	3 465 000	3 465 000	Conforme :	1 <sup>er</sup>
Attributaire	WOURE SERVICES (RESTAURANT) : pour un montant minimum toutes taxes comprises de Un million quatre cent quatre-vingt-cinq mille (1 485 000) francs CFA et un montant maximum toutes taxes comprises de Trois millions quatre cent soixante-cinq mille (3 465 000) francs CFA avec comme délai d'exécution l'année budgétaire 2023.									

## Résultats provisoires

### PROJET DE RESILIENCE ET DE COMPETITIVITE AGRICOLE (PRECA)

Manifestation d'intérêt N°2022/02 QC/MARAH/SG/RPB075/UGP PReCA pour le recrutement de quatre (04) partenaires facilitateurs pour la mise en œuvre du mécanisme de contrôle et de veille citoyens, de suivi de l'engagement et la satisfaction des bénéficiaires au profit du PReCA ;  
Financement : Crédit IDA N° 6492-BF - Référence de publication de l'avis : Quotidien des marchés Publics N° 3473 du mardi 25 octobre 2022 ;  
Date limite de dépôt des plis : 15/11/2022 - Nombre de plis reçus : 08 - Méthode de sélection : sélection fondée sur la qualification des consultants (QC)

#### Lot 1 : Région des Hauts Bassin

N°	Nom du consultant	Année d'expérience	Nombre total de références similaires justifiées, exécutées au cours des 05 dernières années	Rang	Observations
01	SOS SAHEL	24 ans	05	1 <sup>er</sup>	Qualifié mais retenu pour le lot 4
02	Groupement ACN-PIP/AFOCAD	18 ans	02	3 <sup>ème</sup>	Qualifié mais non retenu
03	ONG AGED	21 ans	03	2 <sup>ème</sup>	Qualifié et retenu pour la suite de la procédure
<b>Conclusion</b>					
<i>Conformément à la méthode de sélection spécifiée dans l'avis à manifestation d'intérêt, l'ONG AGED, sera invitée à fournir une proposition technique et une proposition financière en vue de la négociation du contrat</i>					

#### Lot 2 : Région des Cascades

01	ATTR/SERAF	23 ans	02	1 <sup>er</sup>	Qualifié et retenu pour la suite de la procédure
02	Groupement ACN-PIP/AFOCAD	18 ans	02	2 <sup>ème</sup>	Qualifié et non retenu
03	APEF/BF	10 ans	0	3 <sup>ème</sup>	Non qualifié
<b>Conclusion</b>					
<i>Conformément à la méthode de sélection spécifiée dans l'avis à manifestation d'intérêt, ATTR/SERAF, sera invitée à fournir une proposition technique et une proposition financière en vue de la négociation du contrat</i>					

#### Lot 3 : Région du Nord

01	ADEFAD	27 ans	0	3 <sup>ème</sup>	Non qualifié
02	SOS Sahel	24 ans	05	2 <sup>ème</sup>	Qualifié et non retenu
03	Association Monde Rural	25 ans	12	1 <sup>er</sup>	Qualifié et retenu pour la suite de la procédure
04	Groupement DIOBASS Ecologie et Société/CERA-FP	Offre non conforme pour pièces justificatives des marchés similaires non fournies			
<b>Conclusion</b>					
<i>Conformément à la méthode de sélection spécifiée dans l'avis à manifestation d'intérêt, l'Association Monde Rural, sera invitée à fournir une proposition technique et une proposition financière en vue de la négociation du contrat</i>					

#### Lot 4 : Région de la Boucle du Mouhoun

01	ATTR/SERAF	23 ans	02	2 <sup>ème</sup>	Qualifié non retenu
02	Groupement ACN-PIP/AFOCAD	18 ans	02	3 <sup>ème</sup>	Qualifié non retenu
03	SOS Sahel	24 ans	05	1 <sup>er</sup>	Qualifié et retenu pour la suite de la procédure
<b>Conclusion</b>					
<i>Conformément à la méthode de sélection spécifiée dans l'avis à manifestation d'intérêt, SOS Sahel, sera invitée à fournir une proposition technique et une proposition financière en vue de la négociation du contrat</i>					

Manifestation d'intérêt N°2022/03 QC/MARAH/SG/RPB075/UGP PReCA pour le recrutement d'une ONG chargée de la mise en œuvre des activités du plan d'actions VBG de prévention et de réponses aux Exploitations et Abus Sexuels (EAS), Harcèlement Sexuel (HS) dans le cadre de la mise en œuvre du PReCA - Financement : Crédit IDA N° 6492-BF - Référence de publication de l'avis : Quotidien des marchés Publics N°3482 du 07/11/2022 - Date limite de dépôt des plis : 22/11/2022 - Nombre de plis reçus : 03 - Méthode de sélection : sélection fondée sur la qualification des consultants (QC)

N°	Nom du consultant	Nombre total de références similaires justifiées, exécutées au cours des 05 dernières années	Rang	Observations
01	ONG AGED (Association pour la Gestion de l'Environnement et le Développement)	16 missions similaires dont 13 entièrement exécutées et 06 en cours d'exécution	1 <sup>er</sup>	Qualifié et retenu pour la suite de la procédure
02	APEF (Action Pour l'Epanouissement de la Famille)	11	2 <sup>ème</sup>	Qualifié non retenu missions réalisées sont de faible envergure
03	AGRND (Association pour la Gestion des Ressources Naturelles pour un Développement Durable)	00	Non classé	Non qualifié Preuve de l'exécution des prestations similaires non fournie
<b>Conclusion</b>				
<i>Conformément à la méthode de sélection spécifiée dans l'avis à manifestation d'intérêt, l'ONG AGED, sera invitée à fournir une proposition technique et une proposition financière en vue de la négociation du contrat</i>				

### MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES

Demande de prix : n°2022-001f /MARAH/SG/DMP du 13/12/2022 pour l'entretien et le nettoyage des locaux du Secrétariat Exécutif du Conseil National de Sécurité alimentaire (SE-CNSA), du Projet de Renforcement de la Résilience des populations à l'Insécurité alimentaire dans les régions du Centre-Nord et du Sahel (P2RPIA-CNS) et du projet de renforcement de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (PRSAN-PAM/BKF) - Financement : Budget de l'Etat, Exercice 2023

Publication de l'Avis : Quotidien des Marchés Publics n°3516-3517 du vendredi 23 au lundi 23 décembre 2022

Date de dépouillement : 05 janvier 2023

Référence de la lettre de convocation de la CAM : Lettre n° 2022-0169/MARAH/SG/DMP du 26/12/2022

Nombre de lot : 03 - Nombre de soumissionnaires : quinze (15)

N°	Soumissionnaires	MONTANT LU EN FCFA		MONTANT CORRIGE EN FCFA		Observations	Rang
		HTVA	TTC	HTVA	TTC		
<b>Lot 1 : Entretien et nettoyage des locaux du Secrétariat Exécutif du Conseil National de Sécurité alimentaire (SE-CNSA)</b>							

## Résultats provisoires

1	SITFASO-BURKINA	Min : 2 842 920 Max : 5 685 840	—	Min : 2 842 920 Max : 5 685 840	Min : 3 354 646 Max : 6 709 291	Offre techniquement et financièrement Conforme	6 <sup>ème</sup>
2	GREEN SERVICE PLUS	Min : 2 821 800 Max : 5 643 600	Min : 3 329 724 Max : 6 659 448	Min : 2 821 800 Max : 5 643 600	Min : 3 329 724 Max : 6 659 448	Offre techniquement et financièrement Conforme	4 <sup>ème</sup>
3	SOTAP Sarl	Min : 2 943 600 Max : 5 887 200	-----	Min : 3 132 600 Max : 6 265 200	Min : 3 696 468 Max : 7 392 936	Erreur de calcul à l'item 6 (126 000 au lieu de 94.500) entrainant une augmentant des charges mensuelles (522 100 au lieu 490 500) d'où une variation de 6.03% sur le montant maximum HTVA. Offre techniquement et financièrement Conforme	9 <sup>ème</sup>
4	T.A.S Sarl	Min : 3 400 530 Max : 6 801 060	—	Min : 1 582 860 Max : 3 165 720	—	La formule de calcul utilisée n'est pas celle indiqué dans le cadre de devis estimatif de la DPX. Sur l'ensemble des items, aucun résultat n'est juste. La différence entre le montant maximum HVA lu (6 801 060) F CFA et celui corrigé (3 165 720) F CFA qui occasionne une variation de -53.50%. Non conforme	Non classé
5	OSAF	Min : 2 760 900 Max : 5 521 800	-	Min : 2 760 900 Max : 5 521 800	Min : 3 257 862 Max : 6 515 724	Offre techniquement conforme mais anormalement basse financièrement. Non conforme	Non classé
6	SUPPREME KLEEN MULTI SERVICES	Min : 2 844 000 Max : 5 688 000	-	Min : 2 844 000 Max : 5 688 000	Min : 3 355 920 Max : 6 711 840	Offre techniquement et financièrement Conforme	7 <sup>ème</sup>
7	S.E.N.E.F	-	Min : 4 027 493 Max : 8 054 987	-	Min : 1 927 955 Max : 3 855 910	La formule de calcul utilisée n'est pas celle indiqué dans le cadre de devis estimatif de la DPX. Sur l'ensemble des items, aucun résultat n'est juste. La différence entre le montant maximum TTC lu (8 054 987) F CFA et celui corrigé (3 855 910) F CFA qui occasionne une variation de -52.13%. Non conforme	Non classé
8	BPS-BTP	Min : 2 811 600 Max : 5 623 200	Min : 4 027 493 Max : 8 054 987	-	Min : 3 317 688 Max : 6 635 376	Offre techniquement et financièrement Conforme	2 <sup>ème</sup>
9	YIKORE INTERNATIONAL	Min : 2 881 140 Max : 5 762 280	-----	Min : 2 811 600 Max : 5 623 200	Min : 3 399 745 Max : 6 799 490	Offre techniquement et financièrement Conforme	8 <sup>ème</sup>
10	JM SERVICES	Min : 2 831 400 Max : 5 662 800	-----	Min : 2 881 140 Max : 5 762 280	Min : 3 341 052 Max : 6 682 104	Offre techniquement et financièrement Conforme	5 <sup>ème</sup>
11	ETOILE MULTI SERVICE	Min : 2 811 300 Max : 5 662 600	-----	Min : 2 831 400 Max : 5 662 800	Min : 3 317 334 Max : 6 681 868	Offre techniquement et financièrement Conforme	1 <sup>er</sup>
12	PK SERVICES	Min : 2 819 520 Max : 5 639 040	-----	Min : 2 811 300 Max : 5 662 600	Min : 3 327 034 Max : 6 654 067	Offre techniquement et financièrement Conforme	3 <sup>ème</sup>
13	AGENCE DE NETTOYAGE PALING-WENDE	Min : 455 900 Max : 5 470 800	-----	Min : 2 819 520 Max : 5 639 040	Min : 5 470 800 Max : 6 455 544	Offre techniquement conforme mais anormalement basse financièrement. Non conforme	Non classé
<p><b>ETOILE MULTI SERVICE pour un montant minimum HTVA de deux millions huit cent onze mille trois cents (2 811 300) F CFA et un montant maximum HTVA de cinq millions six cent soixante-deux mille six cents (5 662 600) F CFA avec un délai d'exécution de trente (30) jours par commande.</b></p> <p><b>Seuil Offre anormalement Basse = (0,85*M) : 6 619 110 F CFA et seuil Offre anormalement élevée = (1,15*M) : 8 955 267</b></p> <p><b>Montant prévisionnel du lot : 8 500 000 F CFA TTC</b></p>							
<p><b>Lot 2 : Entretien et nettoyage des locaux du Projet de Renforcement de la Résilience des Populations à l'Insécurité alimentaire dans les Régions du Centre-Nord et du Sahel (P2RPIA-CNS)</b></p>							
1	SOTAP Sarl	Min : 916 800 Max : 1 832 160	-----	Min : 916 800 Max : 1 832 160	Min : 1 081 824 Max : 2 161 949	Conforme	7 <sup>ème</sup>
2	T.A.S Sarl	Min : 830 084 Max : 1 660 169	—	Min : 484 700 Max : 969 401	—	La formule de calcul utilisée n'est pas celle indiqué dans le cadre de devis estimatif de la DPX. Sur l'ensemble des items, aucun résultat n'est juste. La différence entre le montant maximum HVA lu (1 660 169) F CFA et celui corrigé (969 401) F CFA qui occasionne une variation de -41.61%. Non conforme	Non classé
3	SUPPREME KLEEN MULTI SERVICES	Min : 875 880 Max : 1 751 760	—	Min : 875 880 Max : 1 751 760	Min : 1 033 538 Max : 2 067 077	Conforme	3 <sup>ème</sup>
4	Ets DIALLO Azèta et Fils	Min : 831 720 Max : 1 663 440	—	Min : 831 720 Max : 1 663 440	Min : 981 430 Max : 1 962 859	Conforme	1 <sup>er</sup>
5	INFINI BURKINA	Min : 876 360 Max : 1 752 720	-----	Min : 876 360 Max : 1 752 720	Min : 1 034 105 Max : 2 068 210	Conforme	4 <sup>ème</sup>
6	YIKORE INTERNATIONAL	Min : 879 576 Max : 1 759 152	-----	Min : 879 576 Max : 1 759 152	Min : 1 037 900 Max : 2 075 799	Conforme	6 <sup>ème</sup>

## Résultats provisoires

7	JM SERVICES	Min : 847 848 Max : 1 695 696	-----	Min : 847 848 Max : 1 695 696	Min : 1 000 461 Max : 2 000 921	Conforme	2 <sup>ème</sup>
8	ETOILE MULTI SERVICE	Min : 876 480 Max : 1 752 960	-----	Min : 876 480 Max : 1 752 960	Min : 1 034 246 Max : 2 068 493	Conforme	5 <sup>ème</sup>
<b>ATTRIBUTAIRE : Infructueux pour absence de crédit. Seuil offre anormalement Basse = (0,85*M): 1 720 255, Seuil offre anormalement élevée = (1,15*M) : 2 327 404 Montant prévisionnel du lot : 2 500 000 F CFA TTC</b>							
<b>Lot 3 : Entretien et nettoyage des locaux du Projet de Renforcement de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (PRSAN-PAM/BKF)</b>							
1	SITFASO-BURKINA	Min : 2 167 740 Max : 4 335 480	-----	Min : 2 167 740 Max : 4 335 480	Min : 2 557 933 Max : 5 115 866	Offre techniquement conforme mais anormalement basse financièrement. Non conforme	Non classé
2	GREEN SERVICE PLUS	Min : 2 167 896 Max : 4 335 792	Min : 2 558 117 Max : 5 116 235	Min : 2 167 896 Max : 4 335 792	Min : 2 558 117 Max : 5 116 235	Offre techniquement conforme mais anormalement basse financièrement. Non conforme	Non classé
3	SOTAP Sarl	Min : 2 886 600 Max : 4 573 200	-----	Min : 2 886 600 Max : 4 573 200	Min : 3 406 188 Max : 5 396 376	Offre techniquement et financièrement Conforme	4 <sup>ème</sup>
4	T.A.S Sarl	Min : 2 146 404 Max : 4 292 808	-----	Min : 396 804 Max : 793 608	-----	La formule de calcul utilisée n'est pas celle indiquée dans le dossier cadre de devis estimatif. Sur l'ensemble des items, aucun résultat n'est juste. La différence entre le montant maximum HVA lu (4 292 808) F CFA et celui corrigé (793 608) F CFA qui occasionne une variation de -81.51%. Non conforme	Non classé
5	OSAF	Min : 2 062 260 Max : 4 124 520	-	Min : 2 062 260 Max : 4 124 520	Min : 2 433 467 Max : 4 866 934	Offre techniquement et financièrement Conforme	2 <sup>ème</sup>
6	SUPPREME KLEEN MULTI SERVICES	Min : 2 197 020 Max : 4 394 040	-----	Min : 2 197 020 Max : 4 394 040	Min : 2 592 484 Max : 5 184 967	Offre techniquement et financièrement Conforme	3 <sup>ème</sup>
7	S.E.N.E.F	-	Min : 2 545 867 Max : 5 291 734	-	Min : 496 379 Max : 992 758	La formule de calcul utilisée n'est pas celle indiquée dans le dossier cadre de devis estimatif. Sur l'ensemble des items, aucun résultat n'est juste. La différence entre le montant maximum TTC lu (5 291 734) F CFA et celui corrigé (992 758) F CFA qui occasionne une variation de -81.24%. Non conforme	Non classé
8	Ets DIALLO Azèta et Fils	Min : 2 141 100 Max : 4 282 200	-----	Min : 2 141 100 Max : 4 282 200	Min : 2 526 498 Max : 5 052 996	Offre techniquement conforme mais anormalement basse financièrement. Non conforme	Non classé
9	BPS-BTP	Min : 2 175 900 Max : 4 351 800	-----	Min : 2 175 900 Max : 4 351 800	Min : 2 567 562 Max : 5 135 124	Offre techniquement conforme mais anormalement basse financièrement. Non conforme	Non classé
10	INFINI BURKINA	Min : 2 150 640 Max : 4 301 280	-----	Min : 2 150 640 Max : 4 301 280	Min : 2 537 755 Max : 5 075 510	Offre techniquement conforme mais anormalement basse financièrement. Non conforme	Non classé
11	YIKORE INTERNATIONAL	Min : 2 176 260 Max : 4 352 520	-----	Min : 2 176 260 Max : 4 352 520	Min : 2 567 987 Max : 5 135 974	Offre techniquement conforme mais anormalement basse financièrement. Non conforme	Non classé
12	JM SERVICES	Min : 2 158 992 Max : 4 317 984	-----	Min : 2 158 992 Max : 4 317 984	Min : 2 547 611 Max : 5 095 221	Offre techniquement conforme mais anormalement basse financièrement. Non conforme	Non classé
13	ETOILE MULTI SERVICE	Min : 2 203 488 Max : 4 406 976	-----	Min : 2 203 488 Max : 4 406 976	Min : 2 600 116 Max : 5 200 232	Offre techniquement et financièrement Conforme	1 <sup>er</sup>
14	PK SERVICES	Min : 2 148 144 Max : 4 296 288	-----	Min : 2 148 144 Max : 4 296 288	Min : 2 534 810 Max : 5 069 620	Offre techniquement conforme mais anormalement basse financièrement. Non conforme	Non classé
15	AGENCE DE NETTOYAGE PALING-WENDE	Min : 361 010 Max : 4 332 120	-----	Min : 2 166 060 Max : 4 332 120	Min : 425 992 Max : 5 111 902	Offre techniquement conforme mais anormalement basse financièrement. Non conforme	Non classé
<b>ETOILE MULTI SERVICE pour un montant minimum HTVA de deux millions deux cent trois mille quatre cent quatre-vingt-huit (2 203 488) F CFA et un montant maximum HTVA de quatre millions quatre cent six mille neuf cent soixante-seize (4 406 976) F CFA avec un délai d'exécution de trente (30) jours par commande</b> <b>Seuil offre anormalement Basse = (0,85*M): 5 138 776 F CFA et Seuil offre anormalement élevée = (1,15*M): 6 952 462</b> <b>Montant prévisionnel du lot : 6 500 000 F CFA TTC</b>							

## Résultats provisoires

### AGENCE BURKINABE DE L'ELECTRIFICATION RURALE

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°041-2022/ABER/DG/DM POUR LA REALISATION DE 10 000 BRANCHEMENTS INTELLIGENTS DANS LES LOCALITES RURALES ELECTRIFIEES AU BURKINA FASO (05 LOTS)**

Publication : Quotidien n°3490 du jeudi 17 novembre 2022 et son rectificatif paru dans le quotidien n°3491 du vendredi 18 novembre 2022 –

Date de dépouillement : 05 décembre 2022 - Nombre de soumissionnaires : 11 - Financement : Budget ABER/TDE - gestion 2022

**Lot 1 : Réalisation de deux mille (2000) branchements intelligents dans les localités rurales électrifiées au Burkina Faso (CASCADES, HAUTS-BASSINS et SUD-OUEST)**

Soumissionnaires	Prix de l'offre lu publiquement en F CFA TTC	Prix de l'offre corrigé En F CFA TTC	Observations
WINTOOGO	48 603 020	-	Le soumissionnaire n'a fourni aucun élément (spécifications techniques proposées ou prospectus) d'appréciation de la qualité technique des câbles. <b>Non conforme</b>
Alternative Eco Services	49 991 550	49 991 550	<b>Conforme</b>
PPI-BF SA	53 603 388	-	Le soumissionnaire a présenté un chiffre d'affaires supérieur à 1 000 000 000 francs CFA au titre de l'année 2021 (12 170 006 139 francs CFA H-TVA) avec un effectif du personnel déclaré supérieur à 100 (295 personnes déclarées). De ce fait, il n'est donc pas éligible au titre des PME/ PMI. <b>Non conforme</b>
Groupe BENICIA Business-ACIFEB	48 586 500	48 586 500	<b>Conforme</b>
GPS Burkina	41 028 600	-	Le soumissionnaire n'a fourni aucun élément (spécifications techniques proposées ou prospectus) d'appréciation de la qualité technique des câbles. <b>Non conforme</b>
International-Trading INC	45 984 600	-	Le soumissionnaire n'a fourni aucun élément (spécifications techniques proposées ou prospectus) d'appréciation de la qualité technique des câbles. <b>Non conforme</b>
COGEA International	49 999 998	-	Le soumissionnaire a présenté un chiffre d'affaires supérieur à 1 000 000 000 francs CFA au titre de l'année 2021 (11 057 195 871 francs CFA H-TVA). De ce fait, il n'est donc pas éligible au titre des PME/ PMI. <b>Non conforme</b>
NYI Multi-Services Sarl	45 135 000	-	Le soumissionnaire n'a fourni aucune attestation de ligne de crédit pour l'ensemble des lots auxquels il a soumissionné. <b>Non conforme</b>
Guy Techs & Energies	45 902 000	-	Le soumissionnaire n'a fourni aucun élément (spécifications techniques proposées ou prospectus) d'appréciation de la qualité technique des câbles. <b>Non conforme</b>

**Lot 2 : Réalisation de deux mille (2000) branchements intelligents dans les localités rurales électrifiées au Burkina Faso (CENTRE-EST, EST et CENTRE-SUD)**

WINTOOGO	50 155 900	-	Le soumissionnaire n'a fourni aucun élément (spécifications techniques proposées ou prospectus) d'appréciation de la qualité technique des câbles. <b>Non conforme</b>
GPS Burkina	42 149 600	-	Le soumissionnaire n'a fourni aucun élément (spécifications techniques proposées ou prospectus) d'appréciation de la qualité technique des câbles. <b>Non conforme</b>
International-Trading INC	47 011 200	-	Le soumissionnaire n'a fourni aucun élément (spécifications techniques proposées ou prospectus) d'appréciation de la qualité technique des câbles. <b>Non conforme</b>
COGEA International	49 999 998	-	Le soumissionnaire a présenté un chiffre d'affaires supérieur à 1 000 000 000 francs CFA au titre de l'année 2021 (11 057 195 871 francs CFA H-TVA). De ce fait, il n'est donc pas éligible au titre des PME/ PMI. <b>Non conforme</b>
NYI Multi-Services Sarl	45 135 000	-	Le soumissionnaire n'a fourni aucune attestation de ligne de crédit pour l'ensemble des lots auxquels il a soumissionné. <b>Non conforme</b>
Guy Techs & Energies	45 902 000	-	Le soumissionnaire n'a fourni aucun élément (spécifications techniques proposées ou prospectus) d'appréciation de la qualité technique des câbles. <b>Non conforme</b>

## Résultats provisoires

<b>Lot 3 : Réalisation de deux mille (2000) branchements intelligents dans les localités rurales électrifiées au Burkina Faso (BOUCLE DU MOUHOUN et NORD)</b>			
GPS Burkina	43 695 400	-	Le soumissionnaire n'a fourni aucun élément (spécifications techniques proposées ou prospectus) d'appréciation de la qualité technique des câbles. <b>Non conforme</b>
International-Trading INC	48 380 000	-	Le soumissionnaire n'a fourni aucun élément (spécifications techniques proposées ou prospectus) d'appréciation de la qualité technique des câbles. <b>Non conforme</b>
COGEA International	49 999 998	-	Le soumissionnaire a présenté un chiffre d'affaires supérieur à 1 000 000 000 francs CFA au titre de l'année 2021 (11 057 195 871 francs CFA H-TVA). De ce fait, il n'est donc pas éligible au titre des PME/ PMI. <b>Non conforme</b>
Guy Techs & Energies	45 902 000	-	Le soumissionnaire n'a fourni aucun élément (spécifications techniques proposées ou prospectus) d'appréciation de la qualité technique des câbles. <b>Non conforme</b>
<b>Lot 4 : Réalisation de deux mille (2000) branchements intelligents dans les localités rurales électrifiées au Burkina Faso (CENTRE, PLATEAU-CENTRAL, CENTRE-NORD et SAHEL)</b>			
GPS Burkina	44 297 200	-	Le soumissionnaire n'a fourni aucun élément (spécifications techniques proposées ou prospectus) d'appréciation de la qualité technique des câbles. <b>Non conforme</b>
COGEA International	49 999 998	-	Le soumissionnaire a présenté un chiffre d'affaires supérieur à 1 000 000 000 francs CFA au titre de l'année 2021 (11 057 195 871 francs CFA H-TVA). De ce fait, il n'est donc pas éligible au titre des PME/ PMI. <b>Non conforme</b>
Guy Techs & Energies	45 902 000	-	Le soumissionnaire n'a fourni aucun élément (spécifications techniques proposées ou prospectus) d'appréciation de la qualité technique des câbles. <b>Non conforme</b>
<b>Lot 5 : Réalisation de deux mille (2000) branchements intelligents dans les localités rurales électrifiées au Burkina Faso (CENTRE-OUEST)</b>			
Alternative Eco Services	48 988 841	48 988 325	Erreur de sommation des prix totaux H-TVA. <b>Conforme</b>
PPI-BF SA	49 098 620	-	Le soumissionnaire a présenté un chiffre d'affaires supérieur à 1 000 000 000 francs CFA au titre de l'année 2021 (12 170 006 139 francs CFA H-TVA) avec un effectif du personnel déclaré supérieur à 100 (295 personnes déclarées). De ce fait, il n'est donc pas éligible au titre des PME/ PMI. <b>Non conforme</b>
Universel Service BURKINA Sarl	49 064 400	49 064 400	<b>Conforme</b>
Groupement BENICIA Business-ACIFEB	45 902 000	45 902 000	<b>Conforme</b>
GPS Burkina	45 748 600	-	Le soumissionnaire n'a fourni aucun élément (spécifications techniques proposées ou prospectus) d'appréciation de la qualité technique des câbles. <b>Non conforme</b>
Faso Electricité Sarl	-	-	Le soumissionnaire a fourni une lettre de soumission qui ne fait pas mention du prix de l'offre qu'il propose. <b>Non conforme</b>
COGEA International	49 999 998	-	Le soumissionnaire a présenté un chiffre d'affaires supérieur à 1 000 000 000 francs CFA au titre de l'année 2021 (11 057 195 871 francs CFA H-TVA). De ce fait, il n'est donc pas éligible au titre des PME/ PMI. <b>Non conforme</b>
NYI Multi-Services Sarl	45 135 000	-	Le soumissionnaire n'a fourni aucune attestation de ligne de crédit pour l'ensemble des lots auxquels il a soumissionné. <b>Non conforme</b>
Guy Techs & Energies	45 902 000	-	Le soumissionnaire n'a fourni aucun élément (spécifications techniques proposées ou prospectus) d'appréciation de la qualité technique des câbles. <b>Non conforme</b>
<b>ATTRIBUTAIRES :</b>	Alternative Eco Services pour un montant de quarante-neuf millions neuf cent quatre-vingt-onze mille cinq cent cinquante (49 991 550) francs CFA TTC ; Instructif pour absence d'offres conformes. Instructif pour absence d'offres conformes. Instructif pour absence d'offres conformes. Lot 5 : Groupement BENICIA Business-ACIFEB ESPACE ECO SA pour un montant de quarante-cinq millions neuf cent deux mille (45 902 000) francs CFA TTC.		

## Résultats provisoires

### CAISSE NATIONALE DE SECURITE SOCIALE DU BURKINA

Manifestation d'intérêt n° 2022/013/CNSS/DESG/SM, pour sélection de cabinet chargé de réaliser les études architecturales et techniques pour la construction de trois (03) villas à Ouahigouya sur des parcelles vides de la cité de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale et une villa à Kongoussi. Date de publication : lundi 30 mai 2022. N° de la Revue : 3367. Nombre de plis reçus : 04.  
Date d'ouverture : mercredi 14 juin 2022. Date délibération : Jeudi 29 décembre 2022

**Tableau 4 : Classement du candidat intéressé**

[Nom du Candidat]	Preuve d'être un cabinet d'architecture titulaire d'agrément	Inscription à l'ordre des architectes	Installés au Burkina Faso et ayant les capacités juridiques et techniques nécessaires à l'exécution du présent marché	Joindre les pages de garde et de signatures des contrats et les attestations de bonne fin d'exécution	Total marché	Rang
<b>GROUPEMENT ATELIERS 3 ARCHITECTES-LE BATISSEUR DU BEAU SARL</b>	<p><b>LE BATISSEUR DU BEAU SARL</b> arrêté n° 2009/MHU/SG/DGAC portant agrément pour l'exercice de la profession d'architecte au Burkina Faso du 28 septembre 2009 signé par <b>Vincent T. DABILGOU</b> <b>Conclusion : conforme</b></p> <p><b>ATELIERS 3 ARCHITECTES</b> arrêté n° 2018/MHU/SG/DGAHC portant octroi d'agrément pour l'exercice de la profession d'architecte à Monsieur SAWADOGO Teegawendé Jean Anselme <b>ATELIERS 3 ARCHITECTES "A.3.A"</b> signé par <b>Maurice Dieudonné BONANET</b> le 25 juillet 2018 <b>Conclusion : conforme</b></p>	<p><b>LE BATISSEUR DU BEAU SARL</b> Attestation d'Inscription d'Architecte N° A/0000213/22/ Pres. OAB/BNA SAVADOGO Yassia, Architecte DENA Maroc inscrit sur le tableau de l'ordre sous le n° 000087/08/OAB suivant la demande de l'intéressé du 07/06/22 <b>Objet :</b> sélection de cabinet chargé de réaliser les études architecturales et techniques pour la construction de trois (03) villas à Ouahigouya sur des parcelles vides de la cité de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale et une villa à Kongoussi <b>Destination :</b> Caisse Nationale de Sécurité Sociale Validité : valable uniquement pour l'objet et le destinataire précité <b>signé par le Président du Conseil de l'Ordre des Architectes du Burkina Nébila Aristide BAZIE</b> <b>Conclusion : conforme</b></p> <p><b>ATELIERS 3 ARCHITECTES</b> Attestation d'Inscription d'Architecte N° A/00216/22/Pres. OAB/BNA SAWADOGO T. Jean Anselme, Architecte DENA Maroc inscrit sur le tableau de l'ordre sous le n° 0000133/15/OAB suivant la demande</p>	<p><b>LE BATISSEUR DU BEAU SARL</b> déclaration de constitution de personne morale adresse du siège : 06 BP 633 Ouagadougou 06 activité : architecture, urbanisme, ingénierie, environnement, sociologie, économie, démographie, discipline connexes Forme juridique : SARL RCCM N° BF OUA 2008 B 3588 du 17 décembre 2008 <b>ATELIERS 3 ARCHITECTES</b> adresse postale 01 BP 8552 Ouaga 01 tel : 72 82 52 32/ 76 20 82 80 quartier : secteur 17 activités exercées : activités d'architectures, d'ingénierie et autres activités techniques, urbanisme, design et décoration d'intérieur, ingénierie civile et industrielle, maîtrise d'ouvrage déléguée, expertise immobilière et conseil ; RCCM N° BF OUA 2015 A 4103 du 17 août 2015 <b>Conclusion : conforme</b></p>	<p><b>LE BATISSEUR DU BEAU SARL</b> 1-Marché n° 24/00/02/01/00/2019/00001 suivant demande de propositions n° 2018-000062/MESRSI/SG/DMP du 22/11/2018 relative au recrutement d'un cabinet ou bureau d'études chargé des études architecturales complémentaires pour la construction de deux (02) plateau techniques (Ouagadougou à Gampela et Bobo-dioulasso à Farakoba) dans le cadre du projet de création de pôles excellence au Burkina Faso <b>montant: 99 909 143 TTC</b> rapport de validation des études architecturales du 03 juin 2019, joint <b>Conclusion : conforme</b></p> <p>2- Marché n° 14/00/02/05/00/2019/00015 suivant demande de propositions n° 2018-141/MINEFID/SG/DMP du 20/09/2018 pour le recrutement d'un cabinet en charge de l'étude architecturale et l'élaboration du dossier d'appel d'offres pour les travaux d'extension des locaux de la Direction Générale des Services Informatiques <b>montant: 33 335 000 TTC</b> procès-verbal de validation du 02 juin 2019, joint <b>Conclusion : conforme</b></p> <p>3-marché n° EPE-ES/00/02/09/00/2019/00004/MCRP/SG/DESG/SG/ DAF suivant autorisation n° 2019-006/MCRP/SG/ES/CA du 19 février 2019, études architecturales et élaboration des dossiers d'appels d'offres d'un immeuble R+1 et de bâtiments annexes à usage de bureau au profit de service régional du centre/Est des éditions Sidwaya à Tenkodogo <b>montant: 19 950 000 TTC</b> attestation de bonne exécution du 21 mai 2019, jointe <b>Conclusion : conforme</b></p> <p>4-marché n° 11/00/02/04/00/2019/00068 suivant lettre n° 2019-00331/MDNAC/SG/DMP du 11 mars 2019 portant autorisation pour la conclusion d'un marché par entente directe suivant l'article 6 de la loi n° 039-2016/AN du 02 décembre 2016 portant réglementation générale de la commande publique <b>montant: 516 844 935 TTC</b> procès-verbal de réception définitive/prestations du 30 juillet 2019, <b>Conclusion : conforme</b></p> <p>5- marché n° EPE-OST.00.02.05.00.2019.000 55 suivant</p>	28 marchés fournis et conformes	1 <sup>er</sup> Retenue pour la suite de la procédure

## Résultats provisoires

		<p>de l'intéressé du 07/06/22</p> <p><b>Objet :</b> sélection de cabinet chargé de réaliser les études architecturales et techniques pour la construction de trois (03) villas à Ouahigouya sur des parcelles vides de la cité de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale et une villa à Kongoussi</p> <p><b>Destination :</b> Caisse Nationale de Sécurité Sociale Validité : valable uniquement pour l'objet et le destinataire précité</p> <p><b>signé par le</b> <b>Président du</b> <b>Conseil de l'Ordre</b> <b>des Architectes du</b> <b>Burkina Nébila</b> <b>Aristide BAZIE</b></p> <p><b>Conclusion :</b> <b>conforme</b></p>	<p>demande de propositions n° 2018-001/MS/SG/OST/DG/PRM du 24/09/2018</p> <p>réalisation d'études architecturales et techniques d'un complexe à niveau devant abriter les services et administratifs de la Clinique des travailleurs de Ouagadougou</p> <p><b>montant: 24 817 179 TTC</b></p> <p>attestation de bonne fin exécution définitive du 14 février 2022, jointe</p> <p><b>Conclusion : conforme</b></p> <p><b>6- Marché</b> n° 14/00/02/05/00/2019/00132 suivant demande de propositions n° 2019-002/MINEFID/SG/DMP du 02/01/2019 pour le recrutement d'un cabinet ou bureau d'études pour la réalisation des études architecturales dans le cadre des travaux de réhabilitation des perceptions au profit de la Direction générale du trésor et de la comptabilité publique</p> <p><b>montant: 34 020 000 TTC</b></p> <p>rapport de validation du 25 février 2020, joint</p> <p><b>Conclusion : conforme</b></p> <p><b>7- marché n° EPE-</b> UJKZ/00/02/05/00/2019/N suivant demande de propositions accélérée n° 2019 - 001/MESRSI/SG/DMP du 16/11/2018 études architecturales, techniques et élaboration d'un dossier d'appel à concurrence pour les travaux de construction d'un amphithéâtre en préfabriqué modulaire de 1000 places à usage de salle de cours au profit de l'Université Joseph KI-ZERBO</p> <p><b>montant: 65 422 643 TTC</b></p> <p>attestation de bonne fin exécution du 23 décembre 2019, jointe</p> <p><b>Conclusion : conforme</b></p> <p><b>8-contrat n° 001-2019-BD-Mo-ISEPC</b> maitrise d'œuvre, études architecturales et techniques pour le réaménagement du plan de masse de l'ISEPC en intégrant la huitième compagnie au profit de l'ISEPC</p> <p><b>montant: 80 000 000 TTC</b></p> <p>attestation de bonne fin exécution du 27 septembre 2019, jointe</p> <p><b>Conclusion : conforme</b></p> <p><b>9- marché n° EPE-</b> CENAMAFS/00/02/05/00/ 2019/00031 suivant demande de propositions accélérée n° 2019 - 001/MENAPLN/SG/ CENAMAFS/DG/PRM du 23/08/2019 pour le recrutement d'un cabinet ou d'un bureau d'études ou groupement de bureau d'études en vue de la réalisation des études architecturales des infrastructures du centre national des manuels et fournitures scolaires</p> <p><b>montant: 59 500 000 TTC</b></p> <p>attestation de bonne fin exécution du 24 décembre 2019, jointe</p> <p><b>Conclusion : conforme</b></p> <p><b>10- études de faisabilité, études techniques détaillées et élaboration du dossier d'appel d'offres pour les travaux de construction d'équipements structurants une gare routière à Manga et à Dédougou, un marché à bétail à Manga, un marché à Dédougou, un village artisanal à Ouahigouya, la réhabilitation de la plateforme</b></p>		
--	--	---	--	--	--

## Résultats provisoires

				<p>marachère à Ouahigouya et la réhabilitation de l'abattoir de Manga (lot 2)  <b>montant: 140 665 242 TTC</b>  attestation de bonne fin exécution du 29 avril 2020, jointe  <b>Conclusion : conforme</b></p> <p><b>11-</b> contrat n° 002-2019-M0-études d'évaluation, suivi, contrôle et coordination des travaux de réalisation et d'achèvement d'infrastructure diverses dans divers arrondissement de la commune de Ouagadougou au profit de Ouagadougou (lot C2)  <b>montant: 87 000 000 TTC</b>  attestation de bonne fin exécution du 18 septembre 2020, jointe  <b>Conclusion : conforme</b></p> <p><b>12-</b> marché n° EPE –FNPSL N° 00/02/07/00/2010/0022  études techniques et architecturales des travaux de réhabilitation du stade ABOUBACAR SANGOULE LAMIZANA (lot 1) suivant demande de propositions n° 2010-01/FNPSL/DG/PRM du 13 mai 2019 pour le recrutement d'un bureau d'ingénieur ou d'architecte pour la réalisation de l'étude  <b>montant: 35 000 000 TTC</b>  attestation de service du 08 juillet 2020, jointe  <b>Conclusion : conforme</b></p> <p><b>13-</b> Marché  n° 20/00/02/06/00/2020/00001 suivant demande de propositions restreinte n° 2020-003/MSL/SG/DMP du 06/04/2020 relative au recrutement d'un bureau d'études pour la réalisation des études techniques et architecturales des travaux de construction d'un boulodrome modern à Ouagadougou au profit du Ministère des Sports et des Loisirs  <b>montant: 79 900 000 TTC</b>  validation du rapport des études techniques et architecturales des travaux de construction d'un boulodrome moderne à Ouagadougou du 18 septembre 2020, joint  <b>Conclusion : conforme</b></p> <p><b>14-</b> marché n°  20/00/02/06/00/2020/00015 suivant demande de propositions allégée n° 2020-02/MSL/SG/DMP du 10/01/2020, études techniques et architecturales des travaux de construction des infrastructures sportives du 11 décembre 2020 dans les villes de Sindou, de Bérégadougou et Niangoloko  <b>montant: 21 000 000 TTC</b>  procès-verbal de validation rapport du 29 mai 2020, joint  <b>Conclusion : conforme</b></p> <p><b>15-</b> marché n°  20/00/02/06/00/2020/00014 suivant demande de propositions allégée n° 2020-001/MSL/SG/DMP du 10/01/2020, études techniques et architecturales des travaux de construction des infrastructures sportives du 11 décembre 2020 dans la ville de Banfora  <b>montant: 28 992 600 TTC</b>  procès-verbal de validation du rapport du 29 mai 2020, joint  <b>Conclusion : conforme</b></p>	
--	--	--	--	--	--

## Résultats provisoires

				<p><b>16-marché n°</b> 17/00/02/06/Z8/2020/00014 suivant demande de propositions allégée n° 2020-002/MFPTPS/SG/DMP du 05/02/2020, relative au recrutement d'un bureau d'étude architecturale complète pour la construction de l'immeuble de la modernisation à, Ouagadougou au profit du Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Protection Sociale <b>montant: 29 000 000 TTC</b> procès-verbal de validation du rapport du 22 juillet 2020, joint <b>Conclusion : conforme</b></p> <p><b>17. marché n°</b> 31/00/02/05/00/2020/00085 suivant demande de propositions n° 2020-003/MDENP/SG/DMP du 18 juin 2020 pour le recrutement d'un cabinet d'architecture ou d'un bureau d'études d'ingénierie pour l'élaboration de l'avant-projet détaillé du business park du technopole ERTIC <b>montant: 98 025 550 TTC</b> procès-verbal de validation du rapport du 20 mai 2021, joint <b>Conclusion : conforme</b></p> <p><b>18- marché n°</b> 20/00/02/09/00/2020/00044 suivant autorisation pour la passation de marché par la procédure d'entente directe n° 2020/413/MSL/CAB du 23/10/2020, études d'avant-projet détaillé (APD) pour les travaux de réhabilitation du Stade SANGOULE LAMIZANA <b>montant: 367 950 875 TTC</b> attestation de bonne fin d'exécution du 03 mai 2021, jointe <b>Conclusion : conforme</b></p> <p><b>19-marché n° EPE-</b> CENAMAFS/00/02/09/00/2020/00032 par entente directe suivant autorisation n° 2020-013/MENAPLN/SG/CENAMAFS/CA du 19/10/2020 en vue de la réalisation des études techniques et d'ingénierie et l'actualisation des plans architecturaux pour la construction du siège du centre national des manuels et fourniture scolaires <b>montant: 60 000 000 TTC</b> attestation de bonne fin d'exécution du 20 décembre 2019, jointe <b>Conclusion : conforme</b></p> <p><b>20- marché n° EPE-</b> ES/00/02/09/00/2020/00057 suivant autorisation n° 2020-038/ES/CA du 20 novembre 2020 pour la réalisation des études techniques pour la construction de deux immeubles (R+5),(R+1) et des ouvrages annexes pour le siège des Editions Sidwaya à Ouaga 2000 <b>montant: 40 000 000 TTC</b> attestation de bonne fin d'exécution du 06 janvier 2021, jointe <b>Conclusion : conforme</b></p> <p><b>21-marché n° EPE-</b> FNPSL/00/02/06/00/2020/000420 suivant demande de propositions allégée n° 2020-06/FNPSL/DG/PRM suivant manifestation d'intérêt n° 2020-03/FNPSL/DG/PRM pour le recrutement de bureau/cabinet chargé des études techniques et architecturales des travaux de réhabilitation des stades de</p>	
--	--	--	--	--	--

## Résultats provisoires

				<p>Koudougou et Dédougou y compris la reprise de la plateforme et la pose de gazon synthétique au compte du FNPSL</p> <p><b>montant: 29 000 000 TTC</b> procès-verbal de validation du 19 mars 2021, joint</p> <p><b>Conclusion : conforme</b> <b>22-</b>marché n° 20/00/02/05/00/2021/00048 suivant demande de propositions n° 2021-001/MSL/SG/DMP du 02 mars 2021 pour les études techniques des travaux de construction et de réhabilitation des infrastructures sportives du 11 décembre 2021 dans la région du plateau central</p> <p><b>montant: 50 654 900 TTC</b> validation du rapport définitif du 22 juin 2021, joint</p> <p><b>Conclusion : conforme</b> <b>23-</b>marché n° 23/00/02/05/00/2021/00586 passé suite à la demande de propositions n° 2021-000002/MENAPLN/SG/ DMP du 15/01/2021 pour la sélection de cabinets d'architectes pour les études architecturales en vue de la construction des Directions provinciales des enseignements post-primaire et secondaire (DPEPS) et des circonscriptions d'éducation de base (CEB) du MENAPLN (lot1)</p> <p><b>montant: 50 000 000 TTC</b> rapport de validation du 13 décembre 2021, joint</p> <p><b>Conclusion : conforme</b> <b>24-</b> marché n° 23/00/02/05/00/2021/00599 passé suite à la demande de propositions n° 2021-000002/MENAPLN/SG/ DMP du 15/01/2021 pour la sélection de cabinets d'architectes pour les études architecturales en vue de la construction des Directions provinciales des enseignements post-primaire et secondaire (DPEPS) et des circonscriptions d'éducation de base (CEB) du MENAPLN (lot2)</p> <p><b>montant: 50 000 000 TTC</b> rapport de validation du 13 décembre 2021, joint</p> <p><b>Conclusion : conforme</b> <b>25-</b> marché n° 17/00/02/06/80/2021/00180 suivant demande de propositions allégée n° 2021-02/MFPTPS/SG/DMP du 12/07/2021, pour le recrutement d'un consultant pour la réalisation des études architecturales et techniques des travaux du siège, du Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Protection Sociale</p> <p><b>montant: 29 000 000 TTC</b> procès-verbal de validation du 25 octobre 2021, joint</p> <p><b>Conclusion : conforme</b> <b>26-</b> marché n° 14/00/02/05/00/2021/00240 suivant demande de propositions n° 2021-050/MINEFID/SG/DMP du 18 mai 2021 pour le recrutement de cabinets pour la réalisation des études techniques et architecturales des travaux de réhabilitation des bâtiments des structures centrales et déconcentrées du MINEFID (lot 1)</p> <p><b>montant: 45 000 000 TTC</b></p>	
--	--	--	--	---	--

## Résultats provisoires

				<p>procès-verbal d'approbation du rapport d'études du 19 décembre 2021, joint  <b>Conclusion : conforme</b>  <b>27- marché n°</b>  14/00/02/05/00/2021/00241 suivant demande de propositions n° 2021-050/MINEFID/SG/DMP du 18 mai 2021 pour le recrutement de cabinets pour la réalisation des études techniques et architecturales des travaux de réhabilitation des bâtiments des structures centrales et déconcentrées du MINEFID (lot 2)  <b>montant: 45 000 000 TTC</b></p> <p>procès-verbal d'approbation du rapport d'études du 19 décembre 2021, joint  <b>Conclusion : conforme</b>  <b>28-contrat n° AAC-BD-</b>  ISEPC/00/02/09/00/2021/00082 maîtrise d'œuvre élaboration des dossiers d'exécution(techniques et architecturaux) des travaux de construction d'un (01) amphithéâtre de 300 places, de deux (02) bâtiments (R+2) pour hébergement , d'une piscine d'instruction et annexes, d'une infirmerie, d'un plateau technique, d'un hangar de remise, de guérites, de voirie et ouvrages de drainage et du mur de clôture de l'ISEPC  <b>montant: 199 226 775 TTC</b>  attestation de bonne fin d'exécution du 30 décembre 2021, joint  <b>Conclusion : conforme</b>  <b>ATELIERS 3 ARCHITECTES</b>  Aucun marché similaire fourni, mais qui n'entrave pas l'analyse car il est en groupement avec le <b>BATISSEUR DU BEAU</b> qui a fourni les marchés similaires demandés: au total <b>28 marchés similaires</b> ont été fournis et justifiés conformément à l'avis à manifestation d'intérêt.  <b>Conclusion: conforme</b></p>		
<b>GROUPEMENT HARMONY-AC CONCEPT-CEITP</b>	<p><b>HARMONY SARL</b>  arrêté n° 2013/MHU/SG/DG AHC portant agrément pour l'exercice de la profession d'architecte au Burkina Faso signé par <b>Yacouba BARRY</b>  <b>Conclusion : conforme</b>  <b>AC CONCEPT</b>  arrêté n° 2013/0040/MHU/SG/DE P portant octroi d'agrément pour l'exercice des missions de l'Ingénierie du bâtiment au bureau d'Etude AC CONCEPT signé par <b>Yacouba BARRY</b>  <b>le 21 juin 2013</b>  <b>CEITP SARL</b>  arrêté n° 2013/0040/MHU/SG/DE P portant octroi</p>	<p><b>HARMONY SARL</b>  Attestation d'Inscription d'Architecte  <b>N°</b>  A/0000226/22/Pres. OAB/BNA  BARRY Ibrahim, Architecte DEIAU inscrit sur le tableau de l'ordre sous le n° 0000105/11/OAB suivant la demande de l'intéressé du 13/06/22  <b>Objet :</b> sélection de cabinet chargé de réaliser les études architecturales et techniques pour la construction de trois (03) villas à Ouahigouya sur des parcelles vides de la cité de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale et une villa à Kongoussi  <b>Destination :</b>  Caisse Nationale de Sécurité Sociale  Validité : valable</p>	<p><b>HARMONY SARL</b>  adresse du siège : 09BP Ouagadougou 1763  activité : urbanisme, recherche, design, conseil  Forme juridique : SARL  RCCM  N° BF OUA 2012 B 5552  <b>tel:76 60 87 85</b>  <b>Conclusion : conforme</b>  <b>AC CONCEPT</b>  adresse du siège : 01BP Ouagadougou 5725  activité : bureau d'étude, architecture et génie civil  Forme juridique : SARL  RCCM  N° BF OUA 2011 A 3138 du 01 septembre 2011  <b>tel: 70 10 17 33/ 78 12 49 01</b>  <b>Conclusion :</b></p>	<p><b>HARMONY SARL</b>  <b>1-marché n°</b>  24/00/02/05/00/2021/00125 suivant demande de propositions n° 2021 00015/MESRI/SG/DMP du 21/07/2021 pour le recrutement d'un cabinet ou bureau d'étude pour les études architecturales et techniques pour la construction d'un bâtiment R+3 au profit de la commission nationale pour l'UNESCO <b>montant: 70 195 250 TTC</b>  attestation de bonne fin d'exécution du 09 février 2022, jointe  <b>Conclusion : conforme</b>  <b>2-marché n° EPE-</b>  UFDG/08/02/06/00/2021/00014 suivant demande de propositions allégée n° 2020-001/UFDG/SG/PRM du 16/10/2020 pour la sélection de bureau d'étude pour la réalisation d'études architecturales et techniques pour des travaux de construction et d'équipement d'infrastructures pédagogiques au profit de l'université de Fada N'Gourma  <b>montant: 16 806 150 TTC</b>  attestation de bonne fin d'exécution du 11 janvier 2022, jointe  <b>Conclusion : conforme</b>  <b>3- marché n° EPE-UNB-</b>  CEA/09/02/06/80/2021/00003 suivant demande de propositions n° 2020-001/MERSI/SG/UNB/P/CEA_ITECH_M TV/PRM du décembre 2020 après</p>	<p><b>17 marchés fournis et conformes</b></p>	<p><b>2ème</b></p>

## Résultats provisoires

<p>d'agrément pour l'exercice des missions de l'Ingénierie du bâtiment au cabinet d'Expertise Immobilière et d'Etude en Travaux publics CEITP SARL signé par <b>Vincent T. DABILGOU le 23 août 2010</b></p> <p style="text-align: center;"><b>Conclusion : conforme</b></p>	<p>uniquement pour l'objet et le destinataire précité  <b>signé par le Président du Conseil de l'Ordre des Architectes du Burkina Nébila Aristide BAZIE</b>  <b>Conclusion : conforme</b>  <u>AC CONCEPT</u>                  Attestation d'Inscription d'Ingénieur Conseil inscrit à la section 2(Ingénieur Conseil) sous le numéro IC.46 au titre de l'exercice 2022  <b>signé le 23 mars 2022 par le Président du Conseil de l'Ordre/P0 le Vice-Président Eustache M.YAGUIBOU ;</b>                  Attestation d'Inscription d'Ingénieur Individuel inscrit à la section 1(Ingénieur individuel) sous le numéro IGC.089 au titre de l'exercice 2022  <b>signé le 23 mars 2022 par le Président du Conseil de l'Ordre/P0 le Vice-Président Eustache M.YAGUIBOU</b>  <b>Conclusion : conforme</b></p> <p><u>CEITP SARL</u>                  Attestation d'Inscription d'Ingénieur Conseil inscrit à la section 2(Ingénieur Conseil) sous le numéro IC.18 au titre de l'exercice 2022  <b>signé le 17 janvier 2022 par le Président Maxime SOMDA</b>                  Attestation d'Inscription d'Ingénieur Individuel inscrit à la section 1(Ingénieur individuel) sous le numéro IGC.86 au titre de l'exercice 2022  <b>signé le 17 janvier 2022 par le Président Maxime SOMDA</b>  <b>Conclusion : conforme</b></p>	<p><b>conforme</b></p> <p><u>CEITP SARL</u>                  adresse du siège : 09BP 686                  Ouagadougou 09                  activité : expertise immobilière et travaux publics, la maîtrise d'ouvrage déléguée, maîtrise d'œuvre, la gestion des projets de construction, la conception et les études techniques, la promotion immobilière, la réalisation d'infrastructures de BTP, la participation directe ou indirecte de la société à toutes activités ou opérations industrielle, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières sous quelque forme que ce soit, dès lors que ses activités ou opérations peuvent se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires et plus généralement toutes opérations économiques entrant dans l'objet social ou susceptible d'en favoriser le développement et génie civil                  Forme juridique : SARL                  RCCM                  N° BF OUA 2010 B 1197 du 12 avril 2010                  tel: <a href="tel:71023054">71 02 30 54/</a></p> <p><b>Conclusion : conforme</b></p>	<p>l'avis à manifestation d'intérêt n° 2020_001/MERSI/SG/UNB/P/CEA_ITE CH_MTV_/PRM pour la réalisation des études architecturales et des études d'ingénierie et pour le suivi contrôle de la construction du complexe du CEA/ITECH-MTV au profit du projet de centre d'excellence Africain en Innovations biotechnologiques pour l'élimination des maladies à transmission vectorielle(ITECH-MTV)  <b>montant: 59 159 300 TTC</b>                  attestation de bonne fin d'exécution du 07 mai 2022, jointe  <b>Conclusion : conforme</b>                  4-marché n° CENOU/00/02/07/00/2019/00081 suivant consultation de consultants n° 2019 0024/MESRSI/SG/CENOU/DG/PRM du 04/11/2019 pour la sélection de cabinets ou bureau en vue de l'étude architecturale de la cité FASOTEX au profit du Centre National des œuvres universitaires (CENOU)  <b>montant: 9 799 900 TTC</b>                  attestation de bonne fin d'exécution du 09 juin 2019, jointe  <b>Conclusion : non conforme (montant n'atteignant pas 15 000 000)</b>                  5-marché n° AAC-AHD/00/02/05/00/2019/00008 suivant demande de propositions n° 2019-005/AHD-MEEVCC/DDP/AG du 12juillet 2019 relative à la mission de maîtrise d'œuvre pour les études architecturales des travaux de réalisation d'un bâtiment R+4 devant abriter la direction générale des eaux et forêt , lot 1 au profit du ministère de l'économie verte et du changement climatique  <b>montant: 41 511 810 TTC</b>                  attestation de bonne fin d'exécution du 10 mars 2020, jointe  <b>Conclusion : conforme</b>                  6-marché n° CENOU/00/02/07/00/2019/00080 suivant consultation de consultants n° 2019-0023/MESRSI/SG/CENOU/DG/PRM du 21/06/2019 pour la sélection de cabinets ou de bureau en vue de l'études architecturales et technique pour la construction d'un bâtiment R+1 extensible à R+3 à usage de bureau à Ouagadougou au profit du Centre National des œuvres universitaires (CENOU)  <b>montant: 9 799 900 TTC</b>                  attestation de bonne fin d'exécution du 09 juin 2019, jointe  <b>Conclusion : non conforme (montant n'atteignant pas 15 000 000)</b>                  7-marché n° EPE-AEG/08/02/06/00/2019/00018 suivant demande de propositions allégée n° 2018-2/GIP-AEG/CB/CA/DG relative au recrutement d'un bureau d'étude pour l'étude architecturale et technique en vue de la construction d'un bâtiment R+3 au profit de l'agence de l'eau du Gourma  <b>montant: 4 253 900 TTC</b>                  attestation de bonne exécution du 04 décembre 2019, jointe</p>		
---	--	--	--	--	--

## Résultats provisoires

				<p><b>Conclusion : non conforme (montant n'atteignant pas 15 000 000)</b>  8-lettre de commande n° CENOU 24/00/01/02/00/2017/00026 suivant consultation de consultant n° 2017-000020 pour l'étude de réfection et réhabilitation des cités universitaires de la patte d'oie et chinoise au profit du CENOU  <b>montant: 9 500 000 TTC</b>  certificat de bonne fin d'exécution du 22 août 2017, joint</p> <p><b>Conclusion : non conforme (montant n'atteignant pas 15 000 000, ne faisant pas partie des 3 dernières années)</b>  9- lettre de commande n° CENOU 24/00/01/02/00/2017/00027 suivant consultation de consultant n° 2017-000021 pour l'étude pour la construction d'un mur de clôture de la cité universitaires de Kossodo au profit du CENOU  <b>montant: 6 500 000 TTC</b>  certificat de bonne fin d'exécution du 22 août 2017, joint</p> <p><b>Conclusion : non conforme (montant n'atteignant pas 15 000 000, ne faisant pas partie des 3 dernières années)</b>  10-marché n° 2016/002/DG/CCVA mission maîtrise d'œuvre pour le projet de construction d'un atelier d'un bâtiment R+2 pour le compte de CCVA  <b>montant: 9 000 000 TTC</b>  attestation de bonne d'exécution du 10 mai 2017, joint</p> <p><b>Conclusion : non conforme (montant n'atteignant pas 15 000 000, ne faisant pas partie des 3 dernières années)</b>  11-lettre de commande n° 2016/020/AN/QU/DG-SFC étude architecturale pour la construction d'un bâtiment R+2 au profit de la Direction générale des Médias de l'assemblée nationale  <b>montant: 1 840 800 TTC</b>  attestation de service fait du 10 décembre 2016, joint (lettre de commande est au nom de HARMONY SARL et l'attestation de service fait est au nom du groupement HARMONY SARL/AC CONCEPT)</p> <p><b>Conclusion : non conforme (montant n'atteignant pas 15 000 000, ne faisant pas partie des 3 dernières années)</b>  12- marché n° CENOU/00/02/02/2020/00081 suivant manifestation d'intérêt n° 2020/0023/CENOU/DG/PRM du 14/04/2020 relatif au recrutement de bureau d'études pour la réalisation des études techniques des travaux de réhabilitation de la cite universitaire de kossodo au profit du CENOU  <b>montant: 28 986 700 TTC</b>  attestation de bonne fin d'exécution du 20 octobre 2020 jointe</p> <p><b>Conclusion : conforme</b>  <b>Au total cinq (05) marchés conformes sur 12 marchés fournis</b></p>	
--	--	--	--	--	--

## Résultats provisoires

				<p><b>AC CONCEPT</b>  <b>1-marché n° EPE-</b>          UFDG/08/02/06/00/2021/00014 suivant demande de propositions allégée n° 2020-001/UFDG/SG/PRM du 16/10/2020 pour la sélection de bureaux d'étude pour la réalisation d'études architecturales et techniques pour des travaux de construction et d'équipement d'infrastructures pédagogiques au profit de l'université de Fada N'Gourma  <b>montant: 16 806 150 TTC</b>          attestation de bonne fin d'exécution du 11 janvier 2022, jointe  <b>Conclusion : conforme</b></p> <p><b>2-marché n°</b>          24/00/02/05/00/2021/00125 suivant demande de propositions n° 2021 00015/MESRI/SG/DMP du 21/07/2021 pour le recrutement d'un cabinet ou bureau d'étude pour les études architecturales et techniques pour la construction d'un bâtiment R+3 au profit de la commission nationale pour l'UNESCO <b>montant:</b>  <b>70 195 250 TTC</b>          attestation de bonne fin d'exécution du 09 février 2022, jointe  <b>Conclusion : conforme</b></p> <p><b>3-marché n° EPE-UNB-CEA/09/02/06/80/2021/00003</b> suivant demande de propositions n° 2020-001/MERSI/SG/UNB/P/CEA_ITECH_MTV/PRM du décembre 2020 après l'avis à manifestation d'intérêt n° 2020_001/MERSI/SG/UNB/P/CEA_ITECH_MTV_/PRM pour la réalisation des études architecturales et des études d'ingénierie et pour le suivi contrôle de la construction du complexe du CEA/ITECH-MTV au profit du projet de centre d'excellence Africain en Innovations biotechnologiques pour l'élimination des maladies à transmission vectorielle (ITECH-MTV)  <b>montant: 59 159 300 TTC</b>          attestation de bonne fin d'exécution du 07 mai 2022, jointe  <b>Conclusion : conforme</b></p> <p><b>4- lettre de commande n° CENOU</b>          24/00/01/02/00/2017/00026 suivant consultation de consultant n° 2017-000020 pour l'étude de réfection et réhabilitation des cités universitaires de la patte d'oie et chinoise au profit du CENOU. <b>montant: 9 500 000 TTC</b>          certificat de bonne fin d'exécution du 22 août 2017, joint  <b>Conclusion : non conforme (montant n'atteignant pas 15 000 000, ne faisant pas partie des 3 dernières années)</b></p> <p><b>5-lettre de commande n° CENOU</b>          24/00/01/02/00/2017/00027 suivant consultation de consultant n° 2017-000021 pour l'étude pour la construction d'un mur de clôture de la cité universitaires de Kossodo au profit du CENOU  <b>montant: 6 500 000 TTC</b>          certificat de bonne fin d'exécution du 22 août 2017, joint  <b>Conclusion : non conforme (montant n'atteignant pas 15 000 000, ne faisant pas partie des 3 dernières années)</b></p> <p><b>6--marché n° 2016/002/DG/CCVA</b></p>	
--	--	--	--	---	--

## Résultats provisoires

				<p><b>mission maîtrise d'œuvre pour le projet de construction d'un atelier d'un bâtiment R+2 pour le compte de CCVA</b>  <b>Montant : 9 000 000 TTC</b>  attestation de bonne d'exécution du 10 mai 2017, joint  <b>Conclusion : non conforme (montant n'atteignant pas 15 000 000, ne faisant pas partie des 3 dernières années)</b>  7-marché n° EPE-ISTIC/00/02/05/00/2021/00075 suivant demande de propositions n° 2021-01/ISTIC/DG/PRM du 30/06/2021 en vue des études techniques détaillées et de l'élaboration du dossier d'appel d'offres pour les travaux de construction du siège de l'ISTIC  <b>montant: 97 500 000 TTC</b>  attestation de bonne d'exécution non jointe  <b>Conclusion : non conforme</b>  (attestation de bonne d'exécution n'a pas été jointe)  8-marché PUDTR n° 14/00/02/06/80/2021/00011 suivant qualification des consultants n° 2021_0332/MINEFID/SG/DMP du 03 mai 2021 relative au recrutement de consultants pour les études d'actualisation relative à la réalisation de 223 nouvelles infrastructures de la boucle du Mouhoun et de l'est  <b>montant: 10 700 000 HTVA</b>  attestation de bonne d'exécution non jointe  <b>Conclusion : non conforme (montant n'atteignant pas le 15 000 000, attestation de bonne d'exécution n'a pas été jointe)</b>  9-marché n° CEA-CFOREM/00/02/05/00/2021/012 pour études techniques pour la construction et l'équipement du nouveau bâtiment pédagogique et de recherché du CEA-CFOREM  <b>montant: 18 000 000 HTVA</b>  attestation de bonne fin d'exécution du 10 janvier 2022 jointe  <b>Conclusion : conforme</b>  10-marché n° CENOU/00/02/02/2020/00081 suivant manifestation d'intérêt n° 2020/0023/CENOU/DG/PRM du 14/04/2020 relatif au recrutement de bureau d'études pour la réalisation des études techniques des travaux de réhabilitation de la cite universitaire de <b>kossodo</b> au profit du CENOU  <b>montant: 28 986 700 TTC</b>  attestation de bonne fin d'exécution du 20 octobre 2020 jointe  <b>Conclusion : conforme</b>  <b>Au total cinq (05) marchés conformes sur 10 marchés fournis</b></p> <p><b>CEITP</b>  1-marché n° EPE-ISTIC/00/02/05/00/2021/00075 suivant demande de propositions n° 2021-01/ISTIC/DG/PRM du 30/06/2021 en vue des études techniques détaillées et de l'élaboration du dossier d'appel d'offres pour les travaux de construction du siège de l'ISTIC  <b>montant: 97 500 000 TTC</b>  attestation de bonne d'exécution non jointe</p>	
--	--	--	--	--	--

## Résultats provisoires

				<p><b>Conclusion : non conforme</b> (attestation de bonne d'exécution n'a pas été jointe) 2-marché n° EPE-IDS/00/01/01/00/2019/00017 suivant demande de propositions n° 2018-0004/MESRSI/SG/IDS/DG/PRM du 22 août 2018 pour le recrutement d'un bureau ou d'un cabinet d'études chargé des études architecturales techniques et de l'élaboration d'un dossier d'appel à concurrence pour les travaux de construction d'un immeuble en R+3 au profit de l'IDS <b>montant: 31 641 700 TTC</b> attestation de bonne d'exécution non jointe</p> <p><b>Conclusion : non conforme</b> (attestation de bonne d'exécution n'a pas été jointe) 3-république du SENEGAL: études architecturales, techniques et suivi des travaux des travaux de réhabilitation de l'ISEP de THIES(R+6, R+2 51 blocs hygiène et un (01) amphithéâtre de 850 places <b>montant: 285 801 500 HTVA</b> attestation de travaux réalisés</p> <p><b>Conclusion : conforme</b> 4-république du Benin contrat de marché n° 004/MDCTTTATP-PH/DGTP/DNMP du 15 mars 2018,service de consultants pour les études architecturales et techniques, le contrôle et la surveillance des travaux de réhabilitation du bâtiment administrative de la direction départementale des transports et des travaux publics de l'ATACORA et la DONGA <b>montant: 176 816 202 TTC</b> attestation de bonne fin d'exécution de travaux jointe</p> <p><b>Conclusion : conforme</b> 5-contrat n° MO-BCN-1078-02-01/15, études techniques du projet direction générale des travaux de construction du siège de la radiotélévision du Burkina <b>montant: 106 200 000 TTC</b> attestation de bonne fin d'exécution de travaux jointe du 22 décembre 2015</p> <p><b>Conclusion : non conforme (ne faisant pas partie des 3 dernières années)</b> 6-mission d'études techniques pour les travaux de construction du siège des bâtiments communs des quatre (04) hautes juridictions (bâtiment R+6 +sous-sol) lot 5 <b>montant: 25 507 175 TTC</b> attestation de bonne fin d'exécution jointe du 22 décembre 2017</p> <p><b>Conclusion : non conforme (ne faisant pas partie des 3 dernières années)</b> 7- mission d'études techniques pour les travaux de construction du siège de la cour de cassation (bâtiment R+6 +sous-sol) lot 2 <b>montant: 108 400 000 TTC</b> attestation de bonne fin d'exécution jointe du 22 décembre 2015</p> <p><b>Conclusion : non conforme (ne faisant pas partie des 3 dernières années) au total 2 marchés conformes</b></p>	
--	--	--	--	--	--

## Résultats provisoires

<b>CRISTAL</b>	<p><b>CRISTAL</b> arrêté n° 2019/0049/MHU/S G/DGAHC portant agrément pour l'exercice de la profession d'architecte au Burkina Faso signé le 09 août 2019 par <b>Maurice Dieudonné BONANET</b> <b>Conclusion :</b> <b>conforme</b></p>	<p><b>CRISTAL</b> Attestation d'Inscription d'Architecte <b>N°</b> A/000210/22/Pres. OAB/BNA SANOU/GOUNGO UNGA Valérie F, Architecte DEIAU inscrit sur le tableau de l'ordre sous le n° 000060/04/OAB suivant la demande de l'intéressé du 06/06/22 <b>Objet :</b> sélection de cabinet chargé de réaliser les études architecturales et techniques pour la construction de trois (03) villas à Ouahigouya sur des parcelles vides de la cité de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale et une villa à Kongoussi  <b>Destination :</b> Caisse Nationale de Sécurité Sociale Validité : valable uniquement pour l'objet et le destinataire précité <b>signé par le Président du Conseil de l'Ordre des Architectes du Burkina Nébila Aristide BAZIE</b>  <b>Conclusion :</b> <b>conforme</b></p>	<p><b>CRISTAL</b> adresse du siège : 01BP 1220 Ouagadougou 01 activité : exercice des professions d'architecte et d'urbaniste et en particulier de la fonction de maître d'œuvre, la formation et toutes missions se rapportant à l'acte de bâtir et à l'aménagement de l'espace Forme juridique : SARL RCCM N° BF OUA 201 B 3259 <b>tel:70 08 43 99</b>  <b>Conclusion :</b> <b>conforme</b></p>	<p><b>CRISTAL</b> <b>1-marché n°</b> 31/00/02/06/80/2020/00046 passé après manifestation d'intérêt n°2019- 006/MDENP/SG/DMP du 12/08/2019 pour le recrutement d'un cabinet de consultants pour les études techniques et conception architecturale du centre d'opération du réseau backbone national <b>montant: 46 970 500 HTVA</b> attestation de bonne fin d'exécution jointe du 28 avril 2021 <b>Conclusion : conforme</b> <b>2-Agence Belge de Développement(Enabel)</b> avenant au contrat BKF 115, réalisation d'une étude et suivi contrôle des travaux de réhabilitation de quatre bâtiments du centre médical de Tenkodogo <b>montant: 10 233 600 HTVA</b> attestation de bonne fin d'exécution jointe du 28 avril 2021 <b>Conclusion : non conforme (montant n'atteignant pas le 15 000 000, marché non membre de l'Etat et ni un de ses démembrements)</b> <b>3-Société Burkinabè des Filières Alimentaires(SBFA)</b> bon de commande n° 00197 pour la conception de l'étude architecturale, conception de note de calcul du plan de coffrage et de ferrailage <b>montant: 5 225 000 TTC</b> <b>Conclusion : non conforme (montant n'atteignant pas le 15 000 000, marché non membre de l'Etat et ni un de ses démembrements, absence d'attestation de bonne fin d'exécution)</b> <b>4- Société Burkinabè des Filières Alimentaires(SBFA)</b> bon de commande n° 01911 projet de construction d'une clôture, d'une guérite <b>montant: 2 146 000 TTC</b> <b>Conclusion : non conforme (montant n'atteignant pas le 15 000 000, marché non membre de l'Etat et ni un de ses démembrements, absence d'attestation de bonne fin d'exécution)</b> <b>5- Société Burkinabè des Filières Alimentaires(SBFA)</b> bon de commande n° 01748 construction d'une clôture, et guérite <b>montant: 356 250 TTC</b> <b>Conclusion : non conforme (montant n'atteignant pas le 15 000 000, marché non membre de l'Etat et ni un de ses démembrements, absence d'attestation de bonne fin d'exécution,)</b> <b>6- Société Burkinabè des Filières Alimentaires(SBFA)</b> bon de commande n° 01451 construction d'une guérite <b>montant: 356 250 TTC</b> <b>Conclusion : non conforme (montant n'atteignant pas le 15 000 000, marché non membre de l'Etat et ni un de ses démembrements, absence d'attestation de bonne fin d'exécution,)</b> <b>7- Société Burkinabè des Filières Alimentaires(SBFA)</b> bon de commande n° 0097 travaux</p>	<b>3 marchés fournis et conformes</b>	<b>3ème</b>
----------------	---	--	---	--	---	-------------

## Résultats provisoires

				<p>assainissement et aménagement NASSO  <b>montant: 2 565 000 TTC</b>  <b>Conclusion : non conforme</b>  <b>(montant n'atteignant pas le 15 000 000, marché non membre de l'Etat et ni un de ses démembrements, absence d'attestation de bonne fin d'exécution.)</b>  <b>8-marché</b>  n°31/00/02/05/00/2021/00109 suivant demande de propositions n° 2021-016/MENPTD/SG/DMP du 07 juin 2021  <b>montant: 84 730 000 HTVA</b>  attestation de bonne fin d'exécution jointe du 16 septembre 2021  <b>Conclusion : conforme</b>  <b>9-marché n° EPL-AMGT/03/02/06/61/2021-00031</b>  suivant demande de propositions n° 2021-04/CO/M/AMGT/DPM/PDDO 2 du 27 août 2020 pour l'élaboration des études APS/APD/DAO pour les équipements socio-éducatifs, sportifs et récréatifs dans les centralités secondaires de grand Est, Tampouy et Katre Yaar à Ouagadougou  <b>montant: 79 995 000 HTVA</b>  attestation de bonne fin d'exécution jointe du 31 décembre 2021  <b>Conclusion : conforme</b>  <b>Au total trois (03) marchés similaires fournis sont conformes</b></p>		
<p><b>GROUPEMENT CAURI -BEI INTERNATIONAL SARL</b></p>	<p><b>CAURI</b>  arrêté n° 2016/0038/MUH/S G/DGAHC portant agrément pour l'exercice de la profession d'architecte au Burkina Faso signé le 15 juin 2016 par <b>Maurice Dieudonné BONANET</b>  <b>Conclusion : conforme</b>  <b>CAURI</b>  arrêté n° 2012/0078/MHU/S G/DEP pour l'exercice des missions de l'Ingénierie du bâtiment au bureau d'Etude CONSORTIUM D'ARCHITECTES URBANISTES INGENIEURS (CAURI) signé le 31 décembre 2012 par <b>Yacouba BARRY</b>  <b>Conclusion : conforme</b>  <b>BEI INTERNATIONAL SARL</b>  Arrêté n° 2014/0079/MHU/SG/DG</p>	<p><b>CAURI</b>  Attestation d'Inscription d'Architecte N° A/0000207/22/ Pres. OAB/BNA KOLOGO TEBNOMA JOSEPH, Architecte DEIAU inscrit sur le tableau de l'ordre sous le n° 0000102/04/OAB suivant la demande de l'intéressé du 02/06/22  <b>Objet</b> : sélection de cabinet chargé de réaliser les études architecturales et techniques pour la construction de trois (03) villas à Ouahigouya sur des parcelles vides de la cité de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale et une villa à Kongoussi  <b>Destination</b> : Caisse Nationale de Sécurité Sociale  Validité : valable uniquement pour l'objet et le destinataire précité  <b>signé par le Président du Conseil de l'Ordre des Architectes du Burkina Nébila Aristide BAZIE</b></p>	<p><b>CAURI</b>  adresse du siège : 01BP 1220 Ouagadougou 01  activité : exercice des professions d'architecte et d'urbaniste et en particulier de la fonction de maître d'œuvre, la formation et toutes missions se rapportant à l'acte de bâtir et à l'aménagement de l'espace  Forme juridique : SARL RCCM N° BF OUA 201 B 3259  tel:70 08 43 99  <b>Conclusion : conforme</b></p>	<p><b>CAURI</b>  <b>1-marché PUDTR n° 14</b> suivant qualification de consultants(CQS) n° 2021 relative au recrutement de consultants (bureau d'étude) pour la réalisation des études architecturales, techniques et le suivi contrôle des travaux d'exécution de 16 maisons de jeunes  <b>montant: 129 676 100 TTC</b>  attestation de bonne fin d'exécution jointe du 31 décembre 2021  <b>Conclusion : conforme</b>  <b>2-marché n° PRISE/14/00/02/09/00/2020/00042</b> suivant autorisation n° 2020-000003/MINEFID/CAB du 06 janvier 2020 pour la conclusion de marchés par la procédure d'entente directe pour la mise en œuvre du Programme de réalisation des infrastructures socioéconomiques, objet études architecturales et techniques, suivi contrôle des travaux de construction de trois CPS, de trois complexes scolaires équipés et de réalisation de forages dans la région de la boucle du Mouhoun  <b>montant: 43 498 930 TTC</b>  attestation de service fait d'exécution jointe du 30 novembre 2020  <b>Conclusion : conforme</b>  <b>3-marché n° 15/00/02/03/00/2017/00002</b> suivant demande de propositions n° 2016-07/MCAT/SG/DMP du 21 juin 2016 pour la réalisation d'études architecturales complètes relatives à l'aménagement des sites touristiques majeures dans les zones touristiques de l'est, de l'ouest, du centre et du sahel  <b>montant: 28 151 241 TTC</b>  attestation de bonne fin d'exécution</p>	<p><b>3</b>  <b>marchés fournis et conformes</b></p>	<p><b>4ème</b></p>

## Résultats provisoires

	<p>ESS portant octroi d'agrément pour l'exercice des missions de l'Ingénierie du bâtiment à la Société BUREAU D'INGENIERIE INTERNATIONALE SARL « BEI INTERNATIONAL SA » signé le 04 septembre 2014 par <b>Yacouba BARRY</b> <b>Conclusion : conforme</b></p>	<p><b>Conclusion : conforme</b></p>		<p>jointe du 15 novembre 2019 <b>Conclusion : conforme</b> NB: les autres marchés sont des marchés ne sont ni de l'Etat, ni un de ses démembrements. Les autres marchés sont antérieurs aux trois (03) dernières années les montant n'atteignent pas 15 000 000, absence d'attestation de bonne fin d'exécution. Les objets des autres marchés sont relatifs au suivi contrôle <b>Conclusion : non conforme</b> <b>Au total trois (03) marchés similaires fournis sont conformes</b> <b><u>BEI INTERNATIONAL SARL</u></b> 1-ministère de la décentralisation et de la Gouvernance locale du Benin, sélection d'un bureau d'études pour la demande de cotation pour le suivi contrôle d'un complexe scolaire dans la commune de BANTE, montant : 7 998 000 <b>Conclusion : non conforme (montant n'atteignant pas 15 000 000,</b> 2- ministère de la décentralisation et de la Gouvernance locale du Benin, sélection d'un bureau d'études pour la demande de cotation pour le suivi contrôle d'une salle de réunion dans la mairie de BANTE, montant : 5 000 000 <b>Conclusion : non conforme (montant n'atteignant pas 15 000 000</b> NB: les autres marchés sont des marchés. Les autres marchés sont antérieurs aux trois (03) dernières années, les montant n'atteignent pas 15 000 000. Les objets des autres marchés sont relatifs aux suivi contrôle</p>	
--	--	-------------------------------------	--	---	--

### CAISSE NATIONALE DE SECURITE SOCIALE

#### C O M M U N I Q U E

Le Directeur général de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale informe les potentiels candidats au concours d'architecture n° 2022/028/DG/SG/SM pour la conception d'un bâtiment R+3 pour archives à Ouagadougou au profit de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale paru dans le quotidien des marchés publics n° 3522 et 3523 du lundi 2 au mercredi 4 janvier 2023, que pour des insuffisances techniques des termes de référence, ledit concours est **annulé**.

Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et  
des Engagements Financiers

<http://www.dgcmef.gov.bf>

**RESULTATS PROVISOIRES**

**DES REGIONS**

## Résultats provisoires

### CENTRE HOSPITALIER RÉGIONAL DE BANFORA

**APPEL D'OFFRE N° 2023-01/MS/SG/CHR-BFR/DG/PRM DU 10 NOVEMBRE 2022 POUR LA PRESTATION DU SERVICE DE RESTAURATION AU PROFIT DU CENTRE HOSPITALIER RÉGIONAL DE BANFORA.**

**Suite A l'extrait de décision de l'ARCOP n°2023-L0010/ARCOP/ORD du 06 janvier 2023.**

**Financement :** Budget CHR Banfora, gestion 2023 ; **Lot unique :** Prestation de service de restauration au profit du CHR de Banfora

**Publication de l'avis :** Quotidien N° 3489 du mercredi 16 novembre 2022. **Date d'ouverture :** 16 décembre 2022-

**Date de 1<sup>ère</sup> délibération :** 21 décembre 2022- **Date 2<sup>ème</sup> délibération :** 23 janvier 2022. **Nombre de plis reçus :** deux (02) plis

Lots	Soumissionnaires	Montants en F CFA		Observations	Rang
		Lus	Corrigés		
Lot unique	ETS GUETTAWENDE	Min: 169 070 000 TTC Max: 212 300 000 TTC	Min: 169 070 000 TTC Max: 212 300 000 TTC	<b>Non Conforme pour l'essentiel :</b> La vérification de l'authenticité des marchés similaires auprès des structures concernées montre que l'entreprise n'a exécuté aucun marché d'un montant d'au moins 150.000.000 FCFA au cours des 3 dernières années. Les documents fournis dans le dossier sont donc faux. Les résultats pour l'authentification de la certification du chiffre d'affaires et de la liste du personnel permanent déclaré à la CNSS sont toujours en cours.	-
	E.B.D.F	Min: 180 664 000 TTC Max: 227 155 500 TTC	Min: 180 664 000 TTC Max: 227 155 500 TTC	<b>Conforme pour l'essentiel</b>	1 <sup>er</sup>
<b>Attributaire</b>		<b>E.B.D.F</b> pour les montants en francs CFA TTC respectivement en minimum et en maximum de <b>cent quatre-vingts millions six cent soixante-quatre mille (180 664 000)</b> et de <b>deux cent vingt-sept millions cent cinquante-cinq mille cinq cents (227 155 500)</b> . Le délai d'exécution est de douze (12) mois			

### REGION DES HAUTS-BASSINS

Demande de prix N°2022-007/ENAF/DG/PRM du 06/12/2023 relatif aux prestations de service de gardiennage et de sécurité au profit de l'Ecole nationale de formation agricole de Matourkou (ENAF de Matourkou) – Financement : Budget de l'ENAF de Matourkou, gestion 2023.

Avis publié dans la revue des marchés publics N°3521 du vendredi 30 décembre 2022-Page 43- Date d'ouverture : - 9/01/2023.

Nombre de plis reçus : six (06)- Lettre de convocation CAM N°2023-002/ENAF/DG/PRM du 5/01/2023

Nom des soumissionnaires	Montant de la soumission lu en F CFA				Montant de la soumission corrigé en F CFA				Observations
	Minimum		Maximum		Minimum		Maximum		
	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC	
<b>ASPG</b>	2 239 600	2 642 728	26 875 200	31 712 736	2 239 600	2 642 728	26 875 200	31 712 736	<b>Classé : 1<sup>er</sup></b>
<b>BOSS SECURITE</b>	2 655 500	3 133 490	31 866 000	37 601 880	2 655 500	3 133 490	31 866 000	37 601 880	<b>Non classé :</b> -le cahier des charges techniques n'est pas précédé de la mention « lu et approuvé » et il n'est pas signé par le prestataire ; -la preuve attestant la propriété ou la disposition du matériel (reçus d'achat ne sont pas fournis)
<b>GENERAL DE PRESTATIONS DE SERVICES</b>	-	2 663 496	-	31 961 952	-	2 663 496	-	31 961 952	<b>Classé : 2<sup>è</sup></b>
<b>YIDOU SERVICE</b>	-	2 751 733	-	33 020 794	-	2 751 733	-	33 020 794	<b>Classé : 4<sup>è</sup></b>
<b>BBC SECURITY</b>	-	2 796 246	-	33 554 952	-	2 796 246	-	33 554 952	<b>Non classé :</b> -le cahier des charges techniques n'est pas précédé de la mention « lu et approuvé » et il n'est pas signé par le prestataire ; -assurance en responsabilité civile non fournie
<b>SOCIETE DE SECURITE LA REFERENCE</b>	2 316 380	-	27 796 650	-	2 316 380	-	27 796 560	-	<b>Classé : 3<sup>è</sup></b> -erreur de sommation au montant maximum : 27 796 560 au lieu de 27 796 650, soit un taux de variation de : -0,00032%

**Attributaire :** Agence de Sécurité Privée Gindéfoula (ASPG) pour un montant :

- minimum hors taxes de deux millions deux cent trente neuf mille six cents (2 239 600) F CFA et toutes taxes comprises de deux millions six cent quarante deux mille sept cent vingt huit (2 642 728) F CFA ;

- maximum hors taxes de vingt six millions huit cent soixante quinze mille deux cents (26 875 200) F CFA et toutes taxes comprises de trente un millions sept cent douze mille sept cent trente six (31 712 736) F CFA avec un délai de validité, d'un (01) an, gestion budgétaire 2023 et un délai d'exécution des commandes de trente (30) jours.

## Résultats provisoires

### REGION DU SAHEL

Demande de prix n°2022-24/MATDS/RSHL/G./SG/CRAM du 05/01/2023 relatif à l'entretien et le nettoyage des bâtiments administratifs de toutes les structures déconcentrées au profit du Ministère de l'économie, des Finances et de la Prospective dans la région du sahel, exercice 2023. **Date de publication de l'avis dans la Revue des Marchés Publics (RMP)** : quotidien n°3515 du jeudi 22 décembre 2022, page 26. **Référence de la convocation de la Commission Régionale d'Attribution des Marchés (CRAM) pour l'ouverture des plis** : N° 2022-78 /MEFP/R-SHL/DREP/SGM CRAM du 27 décembre 2022. **Date de dépouillement et de délibération** : 05 janvier 2023.

**Nombre de plis reçus : 07. Nombre de plis ouverts : 07. Nombre de plis non ouverts : 00**

Nom du soumissionnaire	Montants lus (FCFA)				Montants corrigés (FCFA)				Observations
	Minimum HTVA	Maximum HTVA	Minimum TTC	Maximum TTC	Minimum HTVA	Maximum HTVA	Minimum TTC	Maximum TTC	
CHIC DECOR	2 824 096	33 889 152	3 332 433	39 989 199	-	-	-	-	<b>CONFORME</b>
COUL PRESCOM	3 081 800	36 981 600	3 636 524	43 638 288	-	-	-	-	<b>CONFORME</b>
ETOILE MULTI - SERVICE	3 436 000	41 232 000	4 054 480	48 653 760	-	-	-	-	<b>CONFORME</b>
YIKORE INTERNATIONAL	2 670 000	32 040 000	3 150 600	37 807 200	-	-	-	-	<b>NON CONFORME : OFFRE ANORMALEMENT BASSE</b>
GPS	2 708 800	32 505 600	3 196 384	38 356 608	2 808 800	33 705 600	3 314 384	39 772 608	<b>CONFORME</b>
YIDOU SERVICE	3 438 000	41 256 000	4 056 840	48 682 080	-	-	-	-	<b>NON CONFORME</b> (Lettre de soumission adressée au MNAPLN)
NITRAM SARL	3 225 000	38 700 000	3 805 500	45 666 000	-	-	-	-	<b>CONFORME</b>
Attributaire :	<b>G.P.S. BURKINA SARL</b> pour un montant minimum de <b>trois millions trois cent quatorze mille trois cent quatre-vingt-quatre (3 314 384) TTC</b> et un montant maximum de <b>trente-neuf millions sept cent soixante-douze mille six cent huit (39 772 608) francs CFA TTC</b> . Le délai d'exécution est l'année budgétaire 2023								

### REGION DU SUD OUEST

**Lot Unique : travaux de réalisation de cent trente (130) latrines familiales finies dans la région du Sud-Ouest au profit de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement du Sud-Ouest**

**Financement : Budget de l'Etat (ABS) : gestion 2023 ; Publication de l'avis : Quotidien N°3512 du Lundi 19 Décembre 2022 ; Date de convocation de la CRAM : Jeudi 22 Décembre 2022 ; Date d'ouverture des plis : Mercredi 28 Décembre 2022.**

**Nombre de plis reçus : Deux (02) avant la date limite de dépôt et un (01) arrivé en retard.**

Soumissionnaire	Montant lu en F CFA		Montant corrigé en F CFA		Rang	Observations
	HT	TTC	HT	TTC		
<b>ENTREPRISE TOKARA</b>	22 789 000	-	22 789 000	-	1 <sup>er</sup>	<b>Conforme</b>
<b>SOMOUF</b>	19 466 000	22 969 880	19 466 000	22 969 880	-	<p style="text-align: center;"><b>Non Conforme</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Attestation de travail d'un ouvrier qualifié pour brique non conforme qui fait cas d'ouvrier qualifié pour le fonçage des fouilles ;</li> <li>- Planning d'approvisionnement non Fourni</li> </ul> <p style="text-align: center;"><b>Méthodologie Non Conforme :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- méthodologie non signée ni cachetée,</li> <li>- pas de description de la réalisation des fouilles, -non mention ni de description du transport ni de la pose des dalles,</li> <li>- pas de description de la classe et le dosage du ciment pour la confection des dalles ni des briques,</li> <li>- pas de description du type fer pour la confection des dalles,</li> <li>- pas de description de la fourniture ni de la pose de des PVC de ventilation,</li> <li>- pas de description de la chape lisse bouchardée à l'intérieur de la cabine pour le drainage des eaux et pour faciliter l'entretien).</li> </ul>
<b>Attributaire : ENTREPRISE TOKARA</b> pour un montant en <b>de Vingt-deux millions sept cent quatre-vingt-neuf mille (22 789 000) francs CFA HT</b> avec un délai d'exécution de <b>Cent vingt (120) jours</b>						

# Marchés Publics

## *APPELS D'OFFRES* *DES MINISTRES ET INSTITUTIONS* *MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES*

\* **Marchés de Fournitures et Services courants**

**P. 42 & 43**

## **DG-C.M.E.F.**

### Fourniture de pause-café et pause-déjeuner au profit de l'INSD

**Avis de demande de prix à commandes**  
**N°2022-002/MEFP/SG/INSD/PRM du 29/12/2022**  
**Financement : Budget de l'INSD, Exercice 2023**

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du Plan de passation des marchés exercice 2023, de l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD).

1- La Personne responsable des marchés dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix à commandes ayant pour objet la Fourniture de pause-café et pause-déjeuner au profit de l'INSD tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2- La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

**Les prestations sont en trois (03) lots :**

- **Lot 1** : Fourniture de pause-café et pause-déjeuner à OUAGADOUGOU au profit de l'INSD ;
- **Lot 2** : Fourniture de pause-café à ZINIARE au profit de l'INSD ;
- **Lot 3** : Fourniture de pause-café à KOUDOUGOU au profit de l'INSD.

3- Le délai de validité du contrat est l'année budgétaire 2023, reconductible une fois et le délai d'exécution de chaque commande est de cinq (05) jours.

4- Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne responsable des marchés sise au Rez-de-chaussée du Bâtiment R+5 de l'Institut national de la statistique et de la démographie, Avenue Pascal ZAGRE 01 BP 374 Ouagadougou 01 téléphone 25 49 85 00 ou 70 26 75 93 du lundi au jeudi de 7h30 à 16h et le vendredi de 7h30 à 16h30.

5- Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne responsable des marchés de l'INSD, sise au Rez-de-chaussée du Bâtiment R+5 de l'INSD, Avenue Pascal ZAGRE, 01 BP 374 Ouagadougou 01, téléphone 25 49 85 00 ou 70 26 75 93 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) FCFA pour le lot 01 et dix mille (10 000) FCFA pour chacun des lots 02 et 03 à l'Agence comptable de l'INSD sise au 5e étage du Bâtiment R+5 de l'INSD, Avenue Pascal ZAGRE, 01 BP 374 Ouagadougou 01.

6- Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de Deux cent cinquante-cinq mille (255 000) FCFA pour le lot 1, de Cent vingt mille (120 000) FCFA pour le lot 2 et Cent neuf mille (109 000) FCFA pour le lot 03 devront parvenir ou être remises dans les bureaux de la Personne responsable des marchés de l'INSD sis au Rez-de-chaussée du Bâtiment R+5 de l'INSD, Avenue Pascal ZAGRE, 01 BP 374 Ouagadougou 01, téléphone 25 49 85 00 ou 70 26 75 93, avant le **06/02/2023 à 09 heures 00 TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7- Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

8- L'Administration se réserve le droit d'apporter toute modification ultérieure ou de ne donner aucune suite à tout ou partie de la présente demande de prix.

NB :

**Les montants prévisionnels sont :**

- **Lot 1** : Huit millions cinq cent mille (8 500 000) FCFA TTC ;
- **Lot 2** : Quatre millions (4 000 000) FCFA TTC ;
- **Lot 2** : Trois millions six cent trente-deux mille (3 632 000) FCFA TTC.

**Président de la Commission d'Attribution des Marchés**

**S. Alain BOUENDE**

### Prestation de services de nettoyage des locaux et ameublements, d'entretien des espaces et jardins, et désinfection dans les localités desservies par l'ONEA répartie en onze (11) lots

Rectificatif du Quotidien n°3536 - vendredi 20 janvier 2023,  
page 22 & 23 portant sur les budgets prévisionnels et la date limite  
de dépôt des offres

Rectificatif

Avis d'Appel d'Offres Ouvert  
N° 013 /2022/ONEA/DG/SG/DM/SMFC  
(Marché à Commande)  
Financement : ONEA- Budget 2022

1. Cet Avis d'Appel d'Offres fait suite au Plan de Passation des Marchés gestion 2022, de l'Office National de l'Eau et de l'Assainissement (ONEA).

2. L'Office National de l'Eau et de l'Assainissement a prévu dans le cadre de son budget, des fonds et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du présent marché qui sera exécuté sur une période d'un an.

L'Office National de l'Eau et de l'Assainissement sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la prestation de services de nettoyage des locaux et ameublements, d'entretien des espaces et jardins, et désinfection dans les localités desservies par l'ONEA répartie en onze (11) lots ainsi qu'il suit :

-Lot 1 : Prestation d'entretien et de nettoyage des sites du siège ONEA, du CEMEAU, du Garage Central, du Magasin Central et du Nouveau bâtiment DSI et du bâtiment pris en location par l'ONEA;

-Lot 2 : Prestation d'entretien et de nettoyage des sites du siège de la DRO, de la section SIG de la DRO et du siège de la DR/KOUDDOUGOU (EX-DRNO);

-Lot 3 : Prestation d'entretien et de nettoyage des agences de la DRO, du Pool devis Cissin, 4 guichets de la DRO (Guichet Nongré-massom, guichet Sig-noghin, guichet saaba, guichet zone ministérielle), Pabré et Ziniaré;

-Lot 4 : Prestation d'entretien et de nettoyage du siège de la Direction Régionale de Bobo (bureaux et agence I), de l'agence II (Niénéta), des bureaux du magasin et du laboratoire de Bobo, de la Station de traitement des eaux usées (STEP) de Bobo, de la Station de traitement de NASSO, des anciennes installations de NASSO (Source +2 Forages), du guichet du secteur 25 de Bobo, du Guichet de Kuinima de Bobo, Légouéma et les centres rattachés (Banfora, Bérégadougou, Sindou, Gaoua, Niangoloko, Orodara, Batié, Solenzo, Dano);

-Lot 5 : Prestation d'entretien et de nettoyage de la Station SP3 DRO+6 Guichets DRO (Pissy 2, château d'eau Ouaga 2000, Château d'eau Secteur 30, guichet SP3, Cité AN III, Nagrin);

-Lot 6 : Prestation d'entretien et de nettoyage des stations de la DASS ;

- Lot 7 : Prestation d'entretien et de nettoyage de la station de traitement de Paspanga et du Laboratoire central d'analyse de l'ONEA;

-Lot 8 : Prestation d'entretien et de nettoyage des centres de la Direction Régionale de Koudougou (Boromo, Poura, Pô, Kombissiri et Manga, Léo et Sapouy, Koudougou, Réo et Sabou, Dédougou, Nouna, Pô, Zabré et Fara);

-Lot 9 : Prestation d'entretien et de nettoyage du siège de la Direction Régionale de Koupéla et de ses centres (Agence 1 de Koupéla, Tenkodogo, Garango, Bittou, Fada, Kompienga, Diapaga, Gayéri, Ouargaye, Pama, Pouytenga, Itengué, Bogandé, Zorgho);

-Lot 10 : Prestation d'entretien et de nettoyage du siège de la Direction Régionale de Ouahigouya et de ses centres (Ouahigouya, Titao, Yako, Gourcy, Boussé, Arbinda et Djibo);

LOT 11 : Prestation d'entretien et de nettoyage du siège de la Direction Régionale de Kaya et de ses centres (Centre de Kaya, Boulsa, Kongoussi, Station de traitement de LAC DEM) et Kaya Complémentaire.

3. Les prévisions budgétaires annuelles (montant maximum), en Francs CFA TTC, se présentent comme suit par lot :

- Lot 1 : quarante millions cent vingt mille (40 120 000) Francs CFA,
- Lot 2 : douze millions neuf cent quatre-vingt mille (12 980 000) Francs CFA,
- Lot 3 : quinze millions trois cent quarante mille (15 340 000) Francs CFA,
- Lot 4 : vingt-neuf millions cinq cent mille (29 500 000) Francs CFA,
- Lot 5 : treize millions quatre cent quatre-vingt-trois mille huit cent soixante (13 483 860) Francs CFA,
- Lot 6 : treize millions quatre cent quatre-vingt-trois mille huit cent soixante

(13 483 860) Francs CFA,

- Lot 7 : douze millions neuf cent quatre-vingt mille (12 980 000) Francs CFA,

- Lot 8 : trente-trois millions quarante mille (33 040 000) Francs CFA,

- Lot 9 : trente-cinq millions quatre cent mille (35 400 000) Francs CFA,

- Lot 10 : vingt-quatre millions sept cent mille (24 700 000) Francs CFA,

- Lot 11 : neuf millions deux cent quatre-vingt-huit mille (9 288 000) Francs CFA.

4. Le délai d'exécution est de douze (12) mois et six (06) mois par ordre de commande.

5. La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 53 et suivants du décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public.

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres dans les bureaux de la Direction Financière, Service Trésorerie sis au siège de l'ONEA, Avenue de l'ONEA, porte N°220, secteur 12 (Pissy), Tél : (+226) 25 43 19 00 à 08, tous les jours ouvrés et aux heures suivantes : de 07 heures 30 minutes à 12 h 30 minutes et de 13 heures 00 minute à 16 heures 00 minute, du lundi au jeudi, et de 07 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes et de 13 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes, les vendredi.

7. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le Dossier d'Appel d'Offres complet ou le retirer à titre onéreux dans les bureaux de la Direction Financière au siège de l'ONEA, Avenue de l'ONEA, porte N°220 Tél : 25 43 19 00 à 08 moyennant le paiement d'une somme forfaitaire et non remboursable de vingt mille (20 000) F CFA par lot.

Le mode de paiement sera en numéraire. Le Dossier d'Appel d'Offres sera adressé directement (remis main à main).

8. Les offres devront être soumises au siège de l'ONEA, Secrétariat Courrier-Arrivée de la Direction Générale, Avenue de l'ONEA, porte N°220, secteur 12 Pissy, Tél : 25 43 19 00 à 08 – Fax : 25 43 19 11 au plus tard le **vendredi 24 février 2023 à 09 heures 00 minutes**, en un (01) original et deux (02) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

9. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant défini par lot comme suit :

- Lot 1 : un million (1 000 000) Francs CFA,
- Lot 2 : trois cent mille (300 000) de Francs FCFA,
- Lot 3 : trois cent cinquante mille (350 000) Francs FCFA,
- Lot 4 : sept cent mille (700 000) Francs FCFA,
- Lot 5 : trois cent mille (300 000) Francs FCFA,
- Lot 6 : trois cent mille (300 000) Francs FCFA,
- Lot 7 : trois cent mille (300 000) Francs FCFA,
- Lot 8 : huit cent mille (800 000) Francs CFA,
- Lot 9 : neuf cent mille (900 000) Francs CFA,
- Lot 10 : six cent mille (600 000) Francs CFA,
- Lot 11 : deux cent soixante-dix mille (270 000) Francs CFA.

10. Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifiée au point 19.1 des IC et au DPAO.

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **vendredi 24 février 2023 à 09 heures 05 minutes TU** au siège de l'ONEA, salle de conférences du Rez-de-chaussée de la Direction Générale, Avenue de l'ONEA, porte N°220, secteur 12, quartier Pissy, Tél : 25 43 19 00 à 08.

NB : les montants prévisionnels budgétaires sont les montants maximums.

**Le Directeur Général de l'ONEA,  
Président de la Commission d'Attribution des Marchés**

**Gilbert BASSOLE**  
Chevalier de l'Ordre National

# Marchés Publics

## *APPELS D'OFFRES DES COLLECTIVITES TERRITORIALES*

\* **Marchés de Fournitures et Services courants**

**P. 44 à 47**

\* **Marchés de Travaux**

**P. 48**

## DG-C.M.E.F.

### *Fournitures et Services courants*

#### **CENTRE HOSPITALIER RÉGIONAL DE ZINIARE**

#### **Fourniture d'imprimés administratifs et achat de fournitures de bureau au profit du CHR de Ziniaré**

**Avis de demande de prix**  
**N° 2023-001/MSHP/SG/CHR-Z/DG/PRM**  
**Financement : Budget CHR ZINIARE, gestion 2023**  
**Montant prévisionnel francs CFA TTC: lot1: 9 000 000;**  
**lot 2: 10 000 000**

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2023 du Centre hospitalier régional de ZINIARE.

1. Le Centre hospitalier régional de ZINIARE dont l'identification complète est précisée aux données particulières de la demande de prix lance une demande de prix ayant pour objet la fourniture d'imprimés administratifs et l'achat de fournitures de bureau au profit du CHR de Ziniaré tel que décrit dans les données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les prestations se décomposent en deux (02) lots :

- Lot 1 : Fourniture d'imprimés administratifs au profit du CHR de Ziniaré;  
- Lot 2 : Achat de fournitures de bureau au profit du CHR de Ziniaré.

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : trente (30) jours pour chaque lot

4. Les candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au secrétariat de la direction générale du CHR de Ziniaré.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à l'endroit ci-dessus et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) francs CFA par lot auprès de l'Agence Comptable (AC) du CHR de ZINIARE. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un (01) original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de : Lot 1 : deux cent cinquante mille (250 000) francs CFA, lot 2 : trois cent mille (300 000) francs CFA, devront parvenir ou être remises à la Direction générale du CHR de ZINIARE avant le **06/02/2023 à 9h 00 mn TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

**LE PRESIDENT DE LA COMMISSION  
D'ATTRIBUTION DES MARCHES P/I**

**Djibril MAIGA**  
**Administrateur des services de santé**

### **Prestation de service d'entretien, de nettoyage et d'hygiène de l'environnement au profit du centre hospitalier régional de Dori**

**Avis de demande de prix à commandes  
N° 2023-001/MSHP/SG/CHR-DR/DG/PRM  
Financement : Budget CHR Dori, gestion 2023**

Cet Avis de demande de prix à commandes fait suite au plan de passation des marchés gestion 2023 du Centre hospitalier régional de Dori.

1. Le Centre hospitalier régional de Dori dont l'identification complète est précisée aux données particulières de la demande de prix lance une demande de prix en lot unique ayant pour objet prestation de service d'entretien, de nettoyage et d'hygiène de l'environnement au profit du centre hospitalier régional de Dori tel que décrit dans les données particulières de la demande de prix.
2. La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini par le décret N°2017-049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et de délégations de service public ; et ouvert à tous les candidats éligibles.
3. Le montant prévisionnel est de vingt-un millions cinq cent mille (21 500 000) de francs CFA.
4. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder l'année budgétaire 2023 pour le contrat et un (01) mois pour chaque commande.
5. Les candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau de la Personne responsable des marchés, au CHR de Dori.
6. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à l'endroit ci-dessus et moyennant paiement d'un montant non remboursable de Vingt mille (20 000) francs CFA à l'Agence Comptable (AC) du CHR de Dori.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

7. Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de six cent mille (600 000) francs CFA pour le lot unique devra parvenir ou être remises à l'adresse à la Direction générale du CHR de Dori avant le **lundi 06 février 2023 à 9h 00 mn TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

8. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

**LE PRESIDENT DE LA COMMISSION  
D'ATTRIBUTION DES MARCHES**

**Adama SEIHON**  
Gestionnaire des Services de Santé

### Acquisition de sacs en jute au profit des commerçants de noix brutes de cajou

**Avis d'Appel d'Offres Ouvert**  
**N°2023-01/MDICAPME/SG/CBA/DG/PRM**  
**Financement : budget du CBA, exercice 2023**

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au Plan de Passation des Marchés du Conseil Burkinabè de l'Anacarde (CBA), exercice budgétaire 2023. Le CBA dispose de fonds sur son budget et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
2. Le CBA sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la livraison de sacs en jute en lot unique : Acquisition de sacs en jute au profit des commerçants de noix brutes de cajou, pour un montant prévisionnel de soixante millions (60 000 000) FCFA TTC. Le délai de livraison ne devrait pas excéder trente (30) jours.
3. La passation du Marché sera conduite par appel d'offres tel que défini aux articles 53 et suivants du décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public et ouvert à tous les candidats éligibles.
4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des marchés et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : Secrétariat de la Direction Générale du CBA à Bobo-Dioulasso, au 3ème étage, siège du CBA, côté nord de l'agence principale de la banque UBA, tél : 20 98 13 23/ 20 98 23 23, tous les jours et aux heures ouvrables.
5. Les exigences en matière de qualification sont : cf. Données Particulières de l'Appel d'Offres (DPAO), section II du Dossier d'Appel d'Offres.
6. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'appel d'offres complet ou le retirer contre paiement d'une somme non remboursable de : cinquante mille (50 000) FCFA. Les paiements se feront à l'adresse mentionnée ci-après : Direction des Finances et de la Comptabilité du CBA. La méthode de paiement sera en espèces.
7. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : Secrétariat de la Direction Générale du CBA au 3ème étage à Bobo-Dioulasso, côté nord de l'agence principale de la banque UBA, tél : 20 98 13 23/ 20 98 23 23, au plus tard le **24 février 2023 à 09 heures 00 GMT**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
8. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, conformément à l'article 95 du décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public, d'un montant de : un million cinq cent mille (1 500 00) FCFA.
9. Les Soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifiée au point 19.1 des Instructions aux Candidats (IC) et dans les DPAO.
10. L'ouverture des plis aura lieu en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister le **24 février 2023 à 09 heures 00 GMT** à l'adresse suivante : salle de réunion du CBA au 3ème étage à Bobo-Dioulasso.

***Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés***

**Jean Appolinaire SANA**

**Acquisition de consommables d'imagerie médicale**

**Rectificatif**

**Rectificatif du Quotidien n°3539 - Mercredi 25 janvier 2023, page 29 portant sur le timbre**

**Avis de demande de prix  
N° 2023-01/MSHP/SG/CHUR-OHG/DG/DMP du 05/01/2023  
Financement : budget du CHUR de Ouahigouya, gestion 2023**

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2023, du centre hospitalier universitaire régional de Ouahigouya.

1. Le centre hospitalier universitaire régional de Ouahigouya lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition de consommables d'imagerie médicale au profit du CHUR de OUAHIGOUYA tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les prestations se décomposent en un(01) lot :

- Lot unique : Acquisition de consommables d'imagerie médicale au profit du CHUR-OHG, d'un montant prévisionnel de : trente-cinq millions cent mille (35 100 000) francs CFA TTC;

3. Le délai de validité du contrat s'étend jusqu'au 31 décembre 2023. Le délai d'exécution de chaque commande est de trente (30) jours.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau du directeur des marchés publics; Téléphone : 74 93 13 24.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Direction des Marchés Publics sise au 1er étage de l'Administration (contact 74 93 13 24) et moyennant paiement d'un montant non remboursable au prix de trente mille (30 000) francs CFA à l'agence comptable. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un (01) original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de neuf cent mille (900 000) FCFA devront parvenir ou être remises à la Direction des Marchés Publics sise au 1er étage de l'Administration (contact : 74 93 13 24) avant **le 03 février 2023 à 09heures 00mn.** L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

**Le Directeur des marchés publics,  
Président de la Commission d'Attribution des marchés**

**W.Claude OUEDRAOGO**  
Administrateur des Hôpitaux et des Services de Santé

### Réalisation des travaux de construction de la Maison du Cajou à Bobo-Dioulasso

#### Avis général de passation de marchés N°2023-005/MDICAPME/SG/CBA/DG/PRM du 09 janvier 2023

Le Conseil Burkinabè de l'Anacarde (CBA), dont le siège se trouve dans la ville de Bobo-Dioulasso au Burkina Faso, est un établissement public de l'État à caractère économique doté de la personnalité juridique, jouissant de l'autonomie financière et ayant pour principale mission la régulation, le suivi et le développement des activités de la filière anacarde au Burkina Faso.

Dans le cadre de son plan de passation des marchés au titre de l'année 2023, il est prévu la passation d'un marché pour la réalisation des travaux de construction de la Maison du Cajou à Bobo-Dioulasso. Ledit marché, dont le financement est assuré par le budget du CBA, est alloué ainsi qu'il suit :

Lot 1 : Bâtiment Administration (R+3) et bâtiment Hébergement (R+3) de la Maison du Cajou (Gros-œuvre, menuiserie, peinture, revêtements, plomberie-sanitaire, faux-plafonds, plâtrerie, vernissage) ;

Lot 2 : Salle de conférences, restaurant, local transformateur et plateforme extérieure de groupe électrogène, guérite portique principal, guérite portique secondaire, voiries, espaces verts, parkings, monument et clôture de la Maison du Cajou (Gros-œuvre, menuiserie, peinture, revêtements, plomberie-sanitaire, faux-plafonds) ;

Lot 3 : Electricité, climatisation, téléphone, réseau informatique et détection-incendie de la Maison du Cajou.

Le marché sera passé par appel d'offres ouvert conformément aux dispositions légales et réglementaires nationales en la matière.

Les entreprises nationales ou internationales éligibles souhaitant manifester leur intention de soumissionner ou obtenir des informations complémentaires peuvent contacter la Personne Responsable des Marchés à l'adresse suivante : Burkina Faso, ville de Bobo-Dioulasso, rue : Guillaume OUEDRAOGO, boîte postale : 01 BP 2179 Bobo-Dioulasso 01, téléphone : +226 20 98 13 23/ 20 98 23 23, mail : cbaprm2@gmail.com.

*Le Directeur Général*

**Sogh-Kélo SOME**

Chevalier de l'Ordre du Mérite

**MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES  
ET DE LA PROSPECTIVE**

\*\*\*\*\*

**SECRETARIAT GENERAL**

\*\*\*\*\*

**DIRECTION GENERALE DU CONTROLE DES  
MARCHES PUBLICS ET DES ENGAGEMENTS  
FINANCIERS.**

000328

N°2023-\_\_\_\_\_/MEFP/SG/DG-CMEF

**BURKINA FASO**

\*\*\*\*\*

**Unité-Progrès-Justice**

Ouagadougou, le 24 JAN 2023

**COMMUNIQUE**

En vue de permettre un meilleur accès à la revue des marchés publics dans le contexte difficile actuel, il est porté à la connaissance de l'ensemble des acteurs de la commande publique que depuis le 09 janvier 2023, le quotidien des marchés publics est en accès libre sur les sites web du Ministère de l'Economie des Finances et de la Prospective et de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers aux adresses respectives suivantes : [www.finances.gov.bf](http://www.finances.gov.bf) / [www.dgcmef.gov.bf](http://www.dgcmef.gov.bf).

Le Directeur Général du Contrôle des  
Marchés Publics et des Engagements Financier/.

**Alfred THIOMBIANO**





# Quotidien Marchés Publics

- \* **Marchés de Fournitures et Services courants**
- \* **Marchés de Prestations Intellectuelles**
- \* **Marchés de Travaux**

